



Manuel Valls, à l'Assemblée nationale.

Photo AFP

Vote de confiance à l'Assemblée nationale, le 16 septembre

Manuel Valls devant les députés "contre vents et marées"



Photo AFP

Quelle victoire...

Valls se félicite d'avoir obtenu la confiance des députés ce 16 septembre, mais, expression de la crise, il n'a obtenu que 269 voix (contre 306 en avril dernier). Il ne bénéficie plus désormais que d'une majorité relative (il y avait 566 votants).

53 députés se sont abstenus (dont 31 PS) et 244 ont voté contre.

Chef d'un gouvernement aux abois, poursuivi par les affaires, miné par son échec à réaliser un pacte social avec les syndicats, « coincé dans une impasse politique et économique », selon le journal patronal *Les Echos*, le Premier ministre, Manuel Valls, a tenté de convaincre son propre camp de lui accorder sa confiance, le 16 septembre, à l'Assemblée nationale. Malgré tous ces revers et cette crise, Valls a confirmé toute sa politique, se targuant d'« avancer contre vents et marées », d'« avancer et gouverner dans la durée ». « Nous irons jusqu'au bout pour réformer », dit-il encore.

LE PACTE DE RESPONSABILITÉ CONFIRMÉ

Confirmé, le pacte de responsabilité, c'est-à-dire plus de 40 milliards d'euros d'exonérations sociales et fiscales au bénéfice des patrons, qui doit être appliqué dans les textes budgétaires et financiers soumis au Parlement cet automne. Confirmé aussi, le plan de 50 milliards d'euros de coupes tous azimuts d'ici à 2017, dont 21 milliards dès l'an prochain, sabrant les dotations aux collectivités locales, les administrations, les régimes de protection sociale (qui devront subir deux milliards d'euros de coupes supplémentaires l'an prochain, en plus de ce qui était prévu, a annoncé le ministre des Finances, Michel Sapin, la semaine dernière). Confirmée, l'extension du travail du dimanche et en soirée dans le commerce, à venir dans un prochain texte de loi, ou encore la remise en cause des dispositions garantissant l'existence de délégués syndicaux ou de comités d'hygiène et de sécurité dans les entreprises au-delà de certains seuils d'effectifs, que le gouvernement veut faire « négocier » par les syndicats. Confirmée, la « réforme territoriale » basée sur l'effacement des départements, l'ins-

"Aider nos entreprises, c'est un choix qui s'impose à tous"

Manuel Valls

tauration de super-régions aux pouvoirs dérogatoires à la législation nationale, le renforcement des intercommunalités préparant un gigantesque plan social dans la fonction publique et une remise en cause sans précédent des statuts. Manuel Valls a pourtant osé marteler à plusieurs reprises : « Nous ne faisons pas de l'austérité. » Et même : « La politique du gouvernement est guidée par les valeurs de la République, des valeurs chères à la gauche — la nation, le principe d'égalité et de justice — qui s'adressent à tous les Français. »

COUP DE POUCE DU MEDEF

Il est vrai que, les heures précédentes, le Medef lui avait bien servi la soupe, avançant des propositions plus provocatrices les unes que les autres, tout en affirmant un soutien sans faille au gouvernement (lire page 3).

« Personne, et je le dis clairement au patronat, ne doit prendre le risque d'affaiblir, par je ne sais quelle provocation, par je ne sais quelle surenchère, l'indispensable dialogue social qui est la marque de ce quinquennat », a lancé Manuel Valls, dans une posture de défenseur du « modèle social ». Un comble !

Après avoir décidé le gel pendant dix-huit mois des retraites et l'augmentation de l'imposition de millions de retraités, il a promis une revalorisation de 8 euros du minimum vieillesse et une « prime exceptionnelle » pour les retraites inférieures à 1 200 euros brut.

Et Manuel Valls en a appelé au « drapeau », à « l'hymne national », à se « rassembler autour de valeurs qui nous dépassent tous »...

Vous avez dit valeur ? « Aider nos entreprises, c'est un choix qui s'impose à tous », a encore dit Valls. Ce ne sont pas les actionnaires des grandes entreprises, dont les dividendes ont bondi de 30 % en début d'année, qui le contrediront.

Y. L. ■

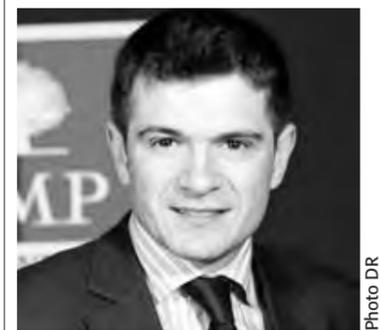


Photo DR

L'UMP vote contre la confiance, tout en espérant que les "pour" l'emporteront...

Député (UMP) de la Marne et ancien ministre, Benoist Apparu a déclaré dimanche 14 septembre, sur France 5, à propos du vote de confiance à Manuel Valls deux jours plus tard à l'Assemblée nationale : « J'espère qu'il y aura la confiance, même si je ne la vote pas. Pourquoi ? Parce qu'on serait en risque institutionnel dramatique s'il n'y avait pas de confiance. » Et d'expliquer : « Nous n'avons aucun intérêt aujourd'hui à avoir une dissolution, ou une démission du président, parce que ça veut dire qu'en plus d'une crise politique, économique et sociale, nous aurions une crise institutionnelle. »

“La Poste confirme l'échec de son accord social, prendra des mesures unilatérales” (AFP)

« Paris, 15 sept. 2014 (AFP) — La Poste a confirmé lundi à l'AFP l'échec de son nouvel accord social, le nombre de syndicats signataires ne permettant pas de valider le texte qui aurait concerné les quelque 240 000 postiers, le groupe prévoyant en conséquence des mesures unilatérales.

Les syndicats “CFDT, CFTC et CGC UNSA qui représentent 28,58 % des suffrages signeront ce jour (lundi) cet accord”, a indiqué l'entreprise. “Toutefois, le seuil légal d'audience de 30 % qui conditionne la validité de l'accord, n'est pas atteint. En conséquence, les mesures négociées ne pourront donc pas être mises en œuvre”, a fait savoir le groupe.

Dès la semaine dernière, la signature de cet accord baptisé “Un avenir pour chaque postier” paraissait compromise, les trois premiers syndicats (CGT, SUD et FO) ayant laissé entendre ou fait savoir qu'ils ne parapheraient pas le texte, dénonçant notamment une facilitation des mobilités pour les postiers.

Les négociations sur cet accord avaient été lancées en mai, dans le cadre du plan straté-

Les négociations sur cet accord avaient été lancées en mai (...) avec l'objectif affiché d'aider le groupe à faire face aux “mutations de grande ampleur” que connaît le secteur et “préserver sa santé économique”

gique à l'horizon 2020, avec l'objectif affiché d'aider le groupe à faire face aux “mutations de grande ampleur” que connaît le secteur et “préserver sa santé économique”. Constatant l'échec de son accord — qui contenait pourtant des mesures salariales et misait

sur la formation —, La Poste indique qu'elle “mettra en œuvre un “pacte social””.

(...) En clair, le groupe mettra en œuvre de manière unilatérale les mesures de l'accord, à l'exclusion des mesures salariales.

Pour la CGT, premier syndicat, le rejet de l'accord est “un camouflet pour la direction de La Poste”.

Le groupe “doit changer sa stratégie et arrêter sa politique de pressions, répressions, de restructurations et de réorganisations incessantes qui suppriment des emplois : 100 000 en 10 ans, soit une suppression d'emploi par heure”, affirme le syndicat dans un communiqué.

(...) Le dernier bilan social faisait ainsi état de quelque 4 500 suppressions de postes en 2013. Et depuis janvier dernier, les effectifs ont encore diminué de plus de 5 000 postes (...).

Le président de La Poste, Philippe Wahl, a en outre prévenu en début d'année que le groupe mettrait un coup de frein aux embauches en 2015. Il y a eu 5 000 embauches par an en 2012, 2013 et 2014. »

Le Medef apporte son aide au gouvernement

Des propositions délibérément provocatrices dans le plan que le Medef devait rendre public ce mercredi 17 septembre et dévoilé par le journal *Les Echos* le 14 septembre.

Dans ce document, l'organisation patronale propose des « mesures chocs », préconise de « briser plusieurs tabous » (*Les Echos*, 15 septembre).

Parmi les pistes mises en avant :

— supprimer deux jours fériés sur les onze existants ;

— déroger au Smic pour « les populations les plus éloignées de l'emploi et qui pourrait être complété par des allocations sociales afin de garantir un pouvoir d'achat équivalent au Smic » ;

— déroger à la durée du travail, « en finir avec le principe d'une durée légale imposée à toutes les entreprises », possibilité de la fixer entreprise par entreprise, de même que le taux de majoration des heures supplémentaires. Cela pour « permettre le réel développement des accords compétitivité emploi, qui devront être offensifs et pas seulement défensifs » ;

— remonter les seuils sociaux ;

— ouvrir les commerces le soir et le dimanche ;

— créer un contrat de projet « qui prendrait fin automatiquement une fois le projet réalisé » ;

— transformer le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse de cotisations sociales.

« Un plan sans tabou » pour le journal patronal *Les Echos* que *Le Parisien* lui-même présente comme un « épouvantail ».

Oui, un épouvantail permettant de provoquer de toutes parts des réactions radicales et indignées et donnant aux mesures gouvernementales une coloration moins brutale et somme toute acceptable.

Le président du Medef, interviewé par *Le Parisien* le 16 septembre, adresse dans les colonnes du quotidien son soutien inconditionnel au gouvernement, se félicitant du discours « pro-entreprise » que le Premier ministre assume « avec détermination et courage ». Pierre Gattaz salue le pacte de responsabilité et indique : « Nous sommes davantage rassurés. Mi-juillet, le gouvernement a fait plusieurs pas qui ont permis de dégager une partie des craintes des chefs d'entreprise. »

« Maintenant Manuel Valls doit garder ce cap et aller plus vite et plus fort. »

Un chiffon rouge donc, pour aider un gouvernement qui a « apporté une pierre à l'édifice de la confiance » vis-à-vis du Medef, à garder le cap.

Marie STAGLIANO ■

Gattaz dénonce le refus de la CGT et de FO de négocier le pacte de responsabilité

« Nous avons eu une lettre officielle du Premier ministre, fixant la trajectoire des 21 milliards d'euros d'allègements de prélèvements pour les entreprises en 2015, 2016 et 2017 et ceci a été confirmé par Michel Sapin la semaine dernière. Mais les députés n'ont voté le pacte que pour 2015, ce qui est de nature, à l'inverse, à nous inquiéter. Maintenant, le pacte a besoin de temps pour avoir des résultats concrets. De plus, il y a des gens qui ne veulent pas négocier, comme la CGT et FO qui y sont opposés » (*Le Parisien*, 16 septembre).

ÉDITORIAL

La “confiance”... et puis après ?

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Qu'un Premier ministre largement rejeté ait réussi ce 16 septembre à faire voter la confiance par une Assemblée nationale croupion discréditée... qui s'en étonnera ? La crise du régime n'est pas endiguée pour autant.

Certes, le Medef se réjouit, dont le président Gattaz a, le matin même du vote, salué le « discours pro-entreprises » de Manuel Valls, réaffirmant son soutien au pacte de responsabilité, et dénonçant les syndicats qui « ne veulent pas négocier, comme la CGT et Force ouvrière ».

Certes, la droite se réjouit, l'ancien Premier ministre Raffarin ayant en son nom souhaité que Valls « obtienne la confiance du pays ».

Certes, les « frondeurs » ayant sagement choisi de s'abstenir, les dirigeants du Parti socialiste peuvent se rassurer. Pour combien de temps ?

Gattaz n'a fait que dire à haute voix ce que tout le monde sait : le gouvernement Hollande-Valls est au service de la classe capitaliste. Comme tous les gouvernements de la V^e République qui l'ont précédé, qu'ils aient été de droite, de gauche, de gauche plurielle... Comme tous ses prédécesseurs, ce gouvernement applique strictement les diktats de la classe capitaliste, privatise, licencie, dérègle en se soumettant aux directives de l'Union européenne et du FMI. De tous, ce gouvernement Hollande-Valls est celui qui va le plus loin dans cette voie de régression sociale qui voudrait nous ramener soixante-dix ans — si ce n'est deux siècles — en arrière !

C'est pourquoi il fait l'objet d'un tel rejet.

De leur côté, les députés du Front de gauche ont voté contre la confiance. C'était bien le moins. Mais quelle perspective ouvrent-ils ? François Hollande « pourrait nommer un autre Premier ministre pour faire une autre politique », a plaidé Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, affirmant que cette possibilité était ouverte dans le cadre de l'Assemblée nationale telle qu'elle est.

Si l'on en croit la presse, il s'agirait de préparer le terrain à une éventuelle nomination de Martine Aubry (soutenue par Jean-Marc Ayrault), laquelle se prononce pour une « inflexion » du pacte de responsabilité.

Instruits par l'expérience, les travailleurs et les jeunes auront peine à croire qu'un changement de Premier ministre, dans le cadre d'un pacte de responsabilité qui offre aux patrons 41 milliards d'euros financés par une réduction de 50 milliards d'euros des dépenses publiques, modifiera quoi que ce soit. D'autant qu'à ce pacte de responsabilité sont reliées toutes les contre-réformes : sur la Sécurité sociale, réforme territoriale, rythmes scolaires, réforme de la santé... (1).

Plus généralement, les travailleurs et les jeunes auront peine à croire qu'un changement de Premier ministre, dans le cadre de l'actuelle majorité soumise aux directives de l'Union européenne, puisse inverser le cours des choses.

L'exigence qui monte de toutes parts, c'est celle de la rupture. Rupture avec cette politique soumise à la classe capitaliste et à l'Union européenne, rupture avec ces institutions qui n'ont d'autre fonction que d'imposer cette politique en cherchant à y associer les organisations ouvrières.

Le premier pas dans cette direction, c'est la réalisation de l'unité de la classe ouvrière et de ses organisations pour bloquer le pacte de responsabilité. Une idée qui fait son chemin.

(1) S'agissant des dirigeants des partis et organisations politiques qui affirment « contester la politique du gouvernement », une question se pose : quel sens a la « contestation » si tous les efforts ne convergent pas pour bâtir l'unité qui balayera le pacte de responsabilité ?

... à la Fête de “L'Humanité”

Selon Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, la Fête de L'Humanité, du 12 au 14 septembre, a été « un signal de dialogue entre les forces de gauche qui ne se reconnaissent pas dans la politique gouvernementale ». Il a appelé à « travailler dès maintenant à la construction patiente d'une alternative » ; selon lui, « rassembler les forces nécessaires prendra du temps ».

Parmi les députés « frondeurs » du PS présents à cette fête, Pascal Cherké a appelé que « (leur) objectif à cette étape n'est pas de faire tomber le gouvernement ». Et le pacte de responsabilité, cœur

de la politique du gouvernement ?

Un autre député PS, Christian Paul, s'est prononcé pour que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), qui fait partie des 41 milliards d'aides accordés aux patrons par le gouvernement dans le cadre de ce pacte, soit conditionné par « des contreparties négociées avec les organisations syndicales », tout comme Emmanuelle Cosse, secrétaire nationale d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV). L'« accord » conclu dans la chimie, dénoncé par les fédérations CGT et FO, serait-il pour eux un exemple à suivre (lire page 4) ?

« Je souhaite ardemment travailler à ce que la politique du gouvernement soit réorientée », a dit pour sa part Cécile Duflot, ancienne ministre EELV.

Eric Coquerel, secrétaire national du Parti de gauche, a souhaité « faire que le peuple exprime sa souveraineté ».

Clémentine Autain, pour « Ensemble » (formation du Front de gauche), a proposé la tenue d'« assises » pour « un nouveau projet ».

Pierre Laurent s'est félicité de toutes ces déclarations, y voyant « une dynamique en train de se créer ».

Y. L. ■

Interviews

Pacte de responsabilité : les secrétaires généraux des fédérations CGT et FO de la chimie répondent à "Informations ouvrières"

Entretiens réalisés par Daniel Shapira



Carlos Moreira, secrétaire général de la fédération CGT

"Du cash supplémentaire pour les employeurs, et ce sont les salariés qui vont payer"

DR

Le 10 septembre, à la rencontre des 50 principales branches sur le pacte de responsabilité, Rebsamen s'est vanté d'un accord signé dans la chimie. Que peux-tu nous en dire ?

En bon avocat des employeurs, il peut se féliciter de cet accord qui va être très bon pour les employeurs de la chimie : 300 millions d'euros d'économies pour eux en 2015, et 655 à l'horizon 2020.

Quant à la mascarade qui consiste à dire qu'avec ces aides on créerait de l'emploi, ce qui est inscrit dans cet accord de la chimie, c'est 47 000 emplois sur trois ans, soit 15 000 à 16 000 emplois par an. Cela ne représente que le turn over normal du fonctionnement actuel dans la branche. Si on prend 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, il y a toujours eu autant de départs que d'embauches et toujours, globalement, des effectifs qui baissent au fur et à mesure des restructurations. Donc, les 300 millions d'euros, ça va être du cash supplémentaire pour les employeurs, mais ce cash supplémentaire, ce sont les salariés qui vont le payer, et c'est nous, en tant que citoyens, qui allons le payer avec nos impôts.

"Donc il faut véritablement qu'on arrête cette mascarade : plus de 200 milliards d'euros chaque année sont puisés dans les deniers publics et vont dans les poches des entreprises"

Plus généralement, que penses-tu du pacte de responsabilité dont Hollande et Valls n'arrêtent pas de dire que c'est le concentré de leur politique ?

Le pacte de responsabilité, c'est avant tout faire cadeau, sur un certain nombre d'années, de 40 milliards d'euros de baisse des salaires, de baisse des droits des travailleurs, donc en plus dans les poches des employeurs. Et le gouvernement ajoute 50 milliards d'économies au niveau de l'Etat.

C'est une stratégie qui va conduire le pays dans une récession économique si on n'inverse pas les choses. Moi, je ne connais pas des municipalités, des collectivités, qui dépensent et qui jettent l'argent comme ça par la fenêtre... En revanche, je sais que les collectivités engagent des travaux dans les écoles, dans les services, etc. Ces travaux, ce sont des petites entreprises qui travaillent dedans, et ce sont des salariés qui y travaillent. Demain, en asphyxiant ces collectivités, ce sera du chômage supplémentaire au niveau du pays.

Les 40 milliards qui vont engraisser les employeurs, c'est absolument inacceptable. Sur le deuxième semestre de cette année, les entreprises du CAC 40 ont distribué des dividendes à leurs actionnaires en augmentation de 30 % par rapport à l'année dernière. Toutes les aides publiques données au niveau des employeurs servent essentiellement à assurer les profits des actionnaires mais pas du tout pour développer l'emploi. J'aimerais qu'à un moment donné, les pouvoirs politiques aient la décence de faire un bilan de l'ensemble des aides publiques qu'ils

décident, parce que c'est trop facile de dire qu'il y a un chômeur qui abuserait de ses allocations de chômage, c'est trop facile de dire qu'un retraité vit trop bien, c'est trop facile de dire que les jeunes ne cherchent pas toujours du boulot ; ils n'ont qu'à aller demander aux salariés de Petrolplus, aux salariés de Goodyear, à tous les autres salariés qui sont jetés à la rue, eux qui ont défendu leurs emplois pendant quatre-vingt-cinq ans, pour quoi ils se retrouvent au chômage.

Donc il faut véritablement qu'on arrête cette mascarade : plus de 200 milliards d'euros chaque année sont puisés dans les deniers publics et vont dans les poches des entreprises.

Ces 200 milliards d'euros représentent quand même la capacité financière de créer 6,5 millions d'emplois — alors qu'on a 5 millions de chômeurs — à hauteur de 1 900 euros par mois, socialisés bien entendu, ce qui fait 2 850 euros par mois. Cela veut dire qu'on a les leviers dans le pays pour mettre à bas le chômage et pouvoir améliorer les conditions de vie et de travail.

Donc le pacte de responsabilité, c'est tout sauf bon pour l'avenir du pays et de la population. C'est bon uniquement pour une caste de quelques privilégiés.

Alors, comment faire pour s'opposer au pacte de responsabilité et faire reculer le gouvernement ?

On est dans une situation extrêmement dangereuse pour l'avenir de nos sociétés, si les citoyens, si les salariés ne prennent pas à bras le corps leur avenir. On voit se profiler à l'horizon des petites stratégies politiciennes.

Tout le monde accepte même la politique du pire, c'est-à-dire celle du Front national, qui va s'attaquer à tous les droits, toutes les libertés dans ce pays, et que demain ce parti soit présidentiable. Et ça, c'est vraiment un défi majeur pour l'avenir de nos sociétés et de notre pays. On a besoin d'un sursaut, un sursaut dans les entreprises, un sursaut au niveau des villes, au niveau des citoyens, et il faut que massivement ils se rejoignent, qu'ils se serrent les coudes et qu'ils luttent, parce qu'il y a énormément de richesses dans ce pays, il y a énormément de savoir et d'intelligence. Il suffit simplement qu'on redistribue les richesses autrement pour développer le progrès social, et à partir de là, on y arrivera.

Le 16 octobre, il y a une nouvelle journée nationale interprofessionnelle de grève. Notre fédération appelle l'ensemble de nos syndicats à faire grève pendant toute la journée, à déposer les revendications au niveau des employeurs, et bien entendu, à rejoindre les rassemblements partout au niveau du pays. La solution, c'est les gens qui l'ont eux-mêmes, et la CGT, c'est un outil. C'est notre avenir et celui de nos enfants qui est en jeu. ■



Hervé Quillet, secrétaire général de la fédération FO

"Il faut créer un rapport de force, allons dans la rue, faisons barrage au pacte de responsabilité"

DR

Rebsamen, à la rencontre des 50 principales branches des industries du CAC 40 sur le pacte de responsabilité, s'est vanté d'un accord signé dans la chimie. Que peux-tu nous en dire ?

Rebsamen et le gouvernement se vantent d'un accord qui n'a d'accord que le nom, parce qu'il faut savoir que l'accord tant cité et tant mis en avant, y compris par le président de la République le 14 juillet dernier, n'est qu'un écran de fumée, car en réalité, le nombre d'emplois qui seront créés dans cet accord de la chimie sur le pacte de responsabilité est de 47 000 personnes. Je précise : contrats à durée indéterminée et contrats à durée déterminée, c'est-à-dire y compris des emplois précaires. Les 47 000 emplois ne sont que le même volume d'emplois, le même nombre d'embauches qu'il y a sur trois années lambda. Donc il n'y a pas plus d'emplois supplémentaires créés dans la branche de la chimie à l'horizon 2015-2017, puisque ce sont 47 000 emplois que l'on crée normalement dans le cadre des missions que l'on remplace, des démissions, des départs en retraite, etc.

"Rebsamen et le gouvernement se vantent d'un accord qui n'a d'accord que le nom, parce qu'il faut savoir que l'accord tant cité et tant mis en avant (...) n'est qu'un écran de fumée"

Alors, comment faire pour s'opposer au pacte de responsabilité et faire reculer le gouvernement ?

Pour nous, la fédération de la chimie, il n'y a pas trente-six solutions. Je pense qu'il faut s'opposer au pacte de responsabilité, faire connaître nos positions, celles de la fédération FO de la chimie. Nous avons commencé à le faire. Nous avons averti nos secrétaires de syndicats que nous n'irions dans aucune négociation au niveau des branches professionnelles dès l'instant où ce sujet serait abordé ; en revanche, nous avons une réunion dans le secteur verrier le 23 septembre sur ce sujet du pacte de responsabilité, et nous avons fait savoir à la chambre patronale du verre que nous n'y assisterions pas. Idem au niveau du caoutchouc, puisqu'il y a une réunion programmée en janvier 2015, nous n'y participerons pas non plus. Donc, en tout état de cause, tout ce qui est lié au pacte de responsabilité,

la fédération de la chimie Force ouvrière ne siègera pas pour négocier ce pacte de responsabilité qui n'aura aucun intérêt, aucun sens, comme dans l'accord de la chimie d'ailleurs.

Et plus généralement ? Comment vois-tu les choses ?

A un moment donné, pour mettre un coup d'arrêt à ce pacte de responsabilité, il n'y aura pas trente-six solutions : on devra créer un rapport de force pour s'opposer à sa mise en place. Il n'y a pas trente-six solutions. Aujourd'hui, si on se contente de condamner, si on se contente d'invectiver les chambres patronales... Il faut créer un rapport de force, allons dans la rue, faisons barrage au pacte de responsabilité qui ne résoudra en rien le problème du chômage et l'évolution de l'emploi. ■

Pour comprendre pour agir pour combattre, un instrument : Informations ouvrières !

Diffusez ce journal ! Abonnez-vous !

bulletin d'abonnement page 16

CRÈCHES

Paris : grève et rassemblement d'agents pour la création des postes nécessaires



La parole à...
Emmanuelle Lavandier,
secrétaire générale CGT
petite enfance de Paris

Photo DR

velles crèches, mais sans création de postes. Actuellement, les personnels, dès qu'il y a une absence, sont obligés d'assurer des fonctions qui ne sont pas les leurs, peuvent être amenés à prolonger leurs horaires, à modifier leurs dates de congés. C'est insupportable pour eux, mais aussi pour les enfants qui ont le droit d'avoir un encadrement de qualité, conforme aux normes du décret. Après l'annonce de la grève, on a été reçu par la direction et, pour une fois, par l'élue responsable M^{me} Versini. Ils ont dit qu'ils ne remettraient pas en cause le respect des fiches de poste, mais n'ont rien annoncé de concret sur le volant de remplacement.

Que pensez-vous du positionnement de la mairie de Paris qui se présente comme « frondeuse » par rapport au pacte de responsabilité du gouvernement Valls ?
Qu'elle le prouve !

Elle a annoncé 180 millions d'euros d'économies. Ne risquez-vous pas d'en être victimes ? Qui plus est, on vient d'annoncer, au plan national, 1,2 milliard de restrictions budgétaires sur le plan d'ouverture de nouvelles crèches...

C'est pour cela que la CGT a refusé de signer l'accord national interprofessionnel (ANI) et le pacte de responsabilité, à la différence de la CFDT. Les cadeaux au patronat, c'est autant de moins pour le service public. Cela signifie que les structures privées prospèrent et se gavent avec les subventions publiques.

Que pensez-vous du soutien des élus PCF à Anne Hidalgo ? Ian Bros-

sat, adjoint PCF au maire, a déclaré au Parisien : « A Paris, nous sommes des miraculés, la majorité municipale n'a jamais été aussi soudée. »

Les élus PCF, pour moi, ne sont pas clairs. Ils se sont abstenus sur le vœu proposé par Danielle Simonnet, élue du PG, demandant la création des postes pour les crèches.

Que pensez-vous de la nécessité d'une mobilisation générale, à l'appel des confédérations qui ont refusé le pacte de responsabilité, pour obtenir son retrait ?

Au niveau de la CGT, on a prévu une journée le 16 octobre.

Est-ce pour demander le retrait du pacte de responsabilité ?

Je ne sais pas. Je n'ai pas encore lu les documents.

Comment voyez-vous la suite de votre mobilisation ?

Nous avions proposé une intersyndicale à toutes les organisations. FO et le SUPAP-FSU ont répondu positivement et appelé avec nous à la grève d'aujourd'hui. Les autres organisations, CFDT, UNSA, UCP, ont constitué une autre intersyndicale, distincte. C'est regrettable qu'on ne soit pas tous ensemble face à la mairie. Nous avons été reçus aujourd'hui. On nous a annoncé l'ouverture de discussions sur le volant de remplacement et les primes pour le 18 septembre.

Nous informerons le personnel et déciderons de ce que nous faisons en fonction des propositions concrètes qui nous seront faites.

Propos recueillis
par Michèle Lepeuve ■



Photo AFP

AIR FRANCE

Grève massive chez les pilotes contre le plan de restructuration de la direction

Laurence Fayard

« La grève des pilotes d'Air France, qui a démarré lundi matin, s'annonce comme l'un des plus durs conflits qu'a connus la compagnie depuis 1998 », souligne l'AFP (15 septembre).

Selon le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) : « Compte tenu du nombre de pilotes qui ont un vol au départ de l'une des bases de la compagnie ce lundi 15 septembre, premier jour du conflit, nous estimons à un peu plus de 70 % les déclarations de grévistes. »

Le SNPL AF Alpa, mais aussi deux autres organisations syndicales, Spaf et Alter, appellent à une grève reconductible d'une semaine (jusqu'au 22 septembre) pour s'opposer au plan de restructuration Perform 2020 et au développement de la compagnie low cost Transavia. Le plan prévoit en effet de redistribuer des lignes aujourd'hui Air France à sa filiale régionale Hop! et de développer la filiale low cost du groupe, Transavia, sur les dessertes européennes. Objectif : baisser le coût du travail en s'en prenant au statut des pilotes. Les pilotes qui iraient voler chez Transavia seraient sous contrat Transavia aux conditions de travail et de rémunération en vigueur dans cette compagnie, bien inférieures à celles d'Air France.

Le SNPL AF Alpa demande que tous les appareils de cent places soient

opérés par des pilotes sous « contrat unique » Air France, avec salaires et avantages sociaux identiques, quelle que soit la compagnie (Air France, HOP!, Transavia).

Cette revendication est soutenue chez les syndicats d'Air France par le Spaf, deuxième syndicat, et Alter.

Le plan implique notamment une grande flexibilité dans la gestion des avions et des équipages. Selon Fran-

cetv info (15 septembre), « les pilotes de Transavia travaillent en moyenne 700 heures par an et enchaînent les vols, contre 560 pour les pilotes d'Air France. Ils sont aussi moins bien payés (15 000 euros brut par mois en moyenne, contre 17 000 euros chez Air France) à qualification équivalente. »

« On peut travailler jusqu'à 7 jours d'affilée et par jour, notre temps de service en vol peut aller jusqu'à 13 heures », explique un pilote de Transavia. Qu'importe les conditions de sécurité, il s'agit d'aboutir à des coûts d'exploitation 40% plus faibles que chez Air France. Ainsi, un avion de Transavia peut, par exemple, effectuer jusqu'à six étapes par jour !

C'est dans cette situation que le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a osé qualifier la grève des pilotes d'Air France ce 15 septembre sur RTL de « corporatiste » et « indécente » soutenant ouvertement la direction d'Air France et fustigeant les « pilotes (qui) ne veulent pas participer aux efforts » de « redressement » de la compagnie. La CFDT, fidèle à ses positions de syndicat jaune...

■



Photo AFP

Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a osé qualifier la grève des pilotes d'Air France ce 15 septembre sur RTL de « corporatiste » et « indécente ».

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Grève des Atsem, à Auxerre

Le 12 septembre, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), à Auxerre, se sont mis en grève contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, à l'appel du syndicat de la Fédération autonome de la fonction publique territoriale (FAFPT).

« Nous sommes 23 sur 27 ici, deux qui sont malades n'ont pas pu venir. Nos délégués ont été reçus à la mairie avant-hier. On nous dit qu'on est en rodage, qu'on fera le point à la Toussaint. L'augmentation de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT), vous

comprenez bien, n'a pas été votée dans le budget.

— Nous sommes Atsem, notre fiche de poste stipule qu'on est là pour assister les enseignants. On n'est pas animatrices. On n'est pas non plus responsables de remettre les enfants à leurs parents. Or c'est ce qu'on nous demande, pour un salaire inchangé. »

Des parents d'élèves et des professeurs des écoles sont venus soutenir les Atsem.

Une enseignante : « Tous les personnels voient leurs conditions de travail se dégrader, les animateurs, les Atsem, les employés de ménage, les professeurs

des écoles. Tous subissent ce grand chambardement. Les enfants n'apprennent pas mieux, sont davantage fatigués et malmenés avec la multiplicité des interventions, des modes de garde, des adultes référents, de la confusion entre scolaire et périscolaire, des journées à rallonge... C'est pourquoi, tous ensemble, avec les parents, il faut exiger l'abrogation de cette réforme dite des « rythmes »... »

Les Atsem partent en manifestation à la mairie. Quatre Informations ouvrières ont été achetées par des manifestants.

Correspondant ■

PONT-L'ABBÉ (FINISTÈRE)

Débrayage à la plate-forme de courrier

Jeudi 12 septembre, les facteurs de la plate-forme courrier de Pont-l'Abbé ont débrayé.

Une factrice témoigne : « Cinq tournées de facteur ont été supprimées début juillet, il y a trois arrêts maladie dont deux accidents du travail. Des collègues ont dû faire deux tournées sur la même journée. Il n'y a pas eu de remplacement cet été sur les tournées bord de mer. Les heures supplémentaires sont notées, mais il n'y a pas moyen de contrôler qu'elles seront récupérées ou payées. Nous voulons faire des tournées normales. Nous demandons qu'ils réembauchent et remplacent. Ils nous proposent des groupes de travail. Après, on va nous dire : « C'est vous qui avez organisé... » Nous leur répondons :

« C'est vous qui avez décidé la réorganisation. » Il y a débrayage à nouveau demain matin, à 7 h 20, avec conférence de presse. »

Lors de la conférence de presse avec les facteurs et les délégués du personnel SUD et CGT le lendemain

« Il y a cinq suppressions d'emploi, des menaces de sanction sur le personnel pour le débrayage de la semaine passée. Les arrêts maladie ne sont pas remplacés. »

— Nous demandons des moyens humains. Pour calculer le pesage des tournées, ils se basent sur des standards qui ne correspondent pas à la réalité. Ce matin, les bureaux de Douarnenez et Briec débrayent également. »

Un responsable syndical : « Nous demandons des moyens suffisants, l'arrêt de la sécabilité supplémentaire. Les cadres veulent que nous participions aux groupes de travail qu'ils ont eux-mêmes mis en place. Ce n'est pas aux agents de trouver des solutions. Nous sommes contre cette réorganisation et celle de Plogastel-Saint-Germain. » Les organisations syndicales refusent la proposition de la direction de les recevoir le 24 septembre : « C'est maintenant ! »

Le chef d'établissement sort et propose de les recevoir tout de suite s'ils arrêtent la grève. Tous les facteurs rétorquent : « Remettez les tournées et on reprend. »

Correspondante ■

JUSTICE

Les huissiers en grève contre le projet de réforme des professions réglementées

Les huissiers étaient en grève à partir de lundi 15 septembre pour protester contre le projet de réforme des professions réglementées qui met leur métier en péril.

Dans un rapport dévoilé en août, l'Inspection générale des finances (IGF) propose de libéraliser ces professions (huissiers, mais aussi notaires ou encore opticiens) pour faire baisser les coûts.

Le rapport suggère notamment d'ouvrir le capital des études d'huissiers et préconise de confier à un opérateur tel que La Poste une de leurs principales missions : la remise (« signification ») d'actes et de décisions de

justice. Des 51 euros que coûte une signification, 15 reviennent à l'Etat, qui fixe le tarif. « Les facteurs et les livreurs n'ont pas la formation nécessaire. Qui rédigera l'acte et l'expliquera au justiciable si ce n'est pas nous ? Qui le conservera pendant 25 ans ? », s'indigne l'un d'eux qui souligne qu'« avec une telle libéralisation, on risque de se retrouver avec une ou deux grandes structures nationales. Les justiciables n'auront plus accès à une justice de proximité. »

Dix mille emplois dans les deux mille études de l'Hexagone sont en effet menacés. Un rassemblement était organisé le 15 septembre, à midi, devant le Palais de Justice, à Paris. ■



Rentrée des classes en région lyonnaise.

Enseignants des premier et second degrés Trois décrets : une attaque majeure contre les statuts nationaux

Jacques Diriclet

Trois décrets parus au *Journal officiel* le 23 août dernier, signés par Benoît Hamon, s'attaquent aux statuts des 700 000 enseignants du primaire et du secondaire.

Le gouvernement ne s'en cache pas, ces décrets découlent de la mise en œuvre de la loi de refondation de l'école, loi de territorialisation et d'austérité (1).

Enseignement primaire : la réforme des rythmes scolaires contre le statut national des enseignants

En mêlant le scolaire et le périscolaire (organisé par les communes) la contre-réforme des rythmes scolaires implique que les horaires quotidiens soient différents d'une commune à l'autre, d'une école à l'autre. Vincent Peillon s'était d'ailleurs vanté d'avoir réussi à casser « le cadre séculaire de la journée scolaire ».

Cela s'oppose au statut national des professeurs des écoles qui fixe à 24 heures hebdomadaires leur nombre d'heures d'enseignement sur tout le territoire national.

Le décret paru le 23 août permet à l'administration de déroger à ces horaires pour les instituteurs qui sont en service partagé sur plusieurs écoles et ceux qui assurent les remplacements, afin « d'assurer les heures d'enseignement auxquelles les élèves des classes où ils interviennent ont droit ». La conséquence est qu'ils peuvent effectuer, selon les semaines, 25, 26, 27, voire même 28 heures d'enseignement. La récupération des heures effectuées en dépassement des 24 heures aura lieu selon un calendrier fixé « dans l'intérêt du service »... ce qui la rend pour le moins aléatoire, compte tenu de la pénurie de remplaçants. Il suffit de voir ce qui se passe dans les hôpitaux où des centaines de milliers de jours de RTT non pris ne sont pas récupérés !

Enseignement secondaire : ouvrir la voie aux projets locaux et à l'enseignement à minima

Les deux décrets abrogent les décrets du 25 mai 1950 qui définissent les obligations de service des enseignants en maxima hebdomadaires d'heures d'enseignement dans leur discipline (18 heures pour un professeur certifié, 15 heures pour un agrégé). Ils définissent le temps de travail des enseignants « dans le cadre de la réglementation sur le temps de travail dans la

fonction publique », soit 1 607 heures annuelles.

Il s'agit d'imposer un temps de présence défini localement (18 heures devant élèves plus x heures de missions liées) pour la mise en œuvre de l'école des projets éducatifs territoriaux dans le cadre du socle minimum de compétences qui devrait remplacer les programmes disciplinaires annuels. De plus, il permet de mutualiser (les missions étant communes) les postes de professeurs de lycées professionnels et des lycées et collèges : la régionalisation de la carte des formations professionnelles ouvre la voie à la liquidation des lycées professionnels, au profit de l'apprentissage...

Aux règles nationales de définition des services (y compris en termes de réduction de service pour certaines tâches liées à l'enseignement) serait substitué un régime indemnitaire dont les règles d'attribution seraient fixées localement et présentées au conseil d'administration où siègent aussi bien les associations de parents d'élèves que les représentants des collectivités territoriales.

Une même logique, dirigée contre le statut, contre toutes les garanties collectives

Les décrets Peillon-Hamon cassent le cadre national des missions définies nationalement par les statuts particuliers de corps au profit d'une individualisation des missions définies localement de façon flexible. Comment ne pas faire le rapprochement avec la volonté de redonner « de l'espace au dialogue social et à l'initiative des chefs de service grâce à une réduction du poids de la gestion strictement statutaire au bénéfice du "droit souple" et de la négociation collective », qui est l'un des axes de la « négociation » sur les parcours professionnels, la carrière et les rémunérations pour toute la fonction publique ?

La « gestion souple », c'est le contraire du statut qui assure aux fonctionnaires leur indépendance par rapport aux groupes de pression, les protège de l'arbitraire de la hiérarchie. C'est ce que le gouvernement veut faire avaliser aux organisations syndicales. Le combat pour l'abrogation des décrets Peillon-Hamon contre le statut des enseignants s'inscrit donc totalement dans le combat pour la défense du statut de la fonction publique. ■

(1) Entre les mois de janvier 2012 et 2014, le nombre d'enseignants a diminué de 2 503 dans le primaire et de 6 554 dans le secondaire (source : « Répères et statistiques »).

Fonction publique : le rempart, c'est le statut

C'est en pleine crise de régime que le gouvernement, miné par l'échec de la conférence sociale, confronté à une résistance grandissante, doit présenter à l'automne le second volet de la réforme territoriale devant le Parlement. Ce deuxième volet organise les transferts de compétences aux régions, aux métropoles et structures intercommunales.

Le cap, c'est celui fixé par le pacte de responsabilité et par le plan de 50 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques qui l'accompagne.

Des centaines de milliers d'emplois en jeu

Des milliers d'emplois publics, des centaines de services ont déjà été détruits dans le cadre de la RGPP et de la MAP (1), de la réforme de l'Etat. La loi sur la formation professionnelle transfère l'orientation scolaire aux régions : des dizaines de centres d'information et d'orientation ont été fermés.

Il est désormais possible pour une région de confier le service de l'orientation à des organismes privés. Le transfert aux régions de la carte de la formation professionnelle à peine arrêté dans le cadre de la loi Peillon dite de refondation de l'école, la région Franche-Comté avait décidé de fermer huit lycées professionnels sur vingt-trois (le tiers !).

La mobilisation des personnels avec leurs syndicats a permis d'obtenir que six lycées professionnels soient maintenus (deux risquent de fermer en 2015).

Pour tenir le « cap » des 50 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques, il s'agit d'aller beaucoup plus loin. C'est l'objectif de la nouvelle organisation territoriale.

La suppression prévue des départements risque par exemple d'entraîner la restructuration, voire la fermeture

pure et simple des inspections d'académie.

Dans le cadre des fusions des régions en « grandes régions », des rectorats entiers vont disparaître. Même chose pour les universités, les CHU... Des centaines de milliers d'emplois sont en jeu.

L'édifice actuel du statut de la fonction publique menacé

Il s'agit de tout autre chose que de transferts de compétences, de services, de personnels : une étape qualitative doit être franchie qui exige d'en finir avec l'édifice actuel de la fonction publique.

Un aspect essentiel de la méthode est dévoilé par Marylise Lebranchu. Conseil des ministres du 27 août : la ministre de la Fonction publique décline les conséquences de la réforme territoriale et de la réforme de l'Etat pour le statut des fonctionnaires. Il s'agit de « favoriser les mobilités (...), réduire le nombre de corps, développer la mobilité entre fonctions publiques, (...) donner un même cadre entre l'Etat et les collectivités territoriales (...), créer des parcours alternés et fluides, (...) pouvoir affecter les agents en fonction des besoins du service ».

C'est sur ces objectifs que les discussions sur l'« avenir de la fonction publique » doivent s'ouvrir au ministère.

Le programme fixé est clair : l'obstacle sur lequel bute l'offensive de destruction de la fonction publique, c'est le statut de la fonction publique et l'ensemble des statuts particuliers. C'est ce barrage qu'il faut faire sauter.

Les personnels défendent l'existence des statuts particuliers

Pour cela, il s'agit de placer fonctionnaires de l'Etat, fonctionnaires territoriaux et hospitaliers dans un cadre

commun, où tout le monde serait polyvalent, corvéable, « mobile » à merci. Certaines organisations plaident d'ailleurs pour un « statut unifié ». Plus de quatre millions d'agents sont concernés.

Dans une école par exemple, travaillent à la fois des fonctionnaires de l'Etat et des fonctionnaires territoriaux.

Les enseignants du premier degré sont fonctionnaires de l'Etat. Ils appartiennent au corps de professeurs des écoles. Ils ont un métier, une qualification, des obligations de service, des garanties statutaires spécifiques, matérialisées dans leur statut « particulier ». Dans la même école, interviennent des personnels employés par la mairie, parmi lesquels les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), les animateurs qui interviennent sur le temps périscolaire. Ceux de ces agents qui sont fonctionnaires appartiennent à la fonction publique territoriale. Ils exercent d'autres métiers, ont d'autres missions, des statuts spécifiques.

La réforme des rythmes scolaires massivement rejetée par les personnels (enseignants et territoriaux) a déjà eu pour effet la confusion du temps scolaire et du temps périscolaire. Elle vise à remettre en cause le statut des enseignants, fonctionnaires de l'Etat, dans l'objectif de les placer sous la tutelle des collectivités territoriales.

Pour autant, les statuts particuliers existent toujours, et c'est d'ailleurs l'existence de ces statuts que les personnels défendent. Si, demain, l'ensemble des personnels intervenant dans une école est regroupé dans un cadre commun, par exemple dans une filière « éducation » de la fonction publique, alors ce sera la fin de chaque statut particulier et des garanties qui y sont attachées ; ce sera la possibilité, pour chaque collectivité locale, d'utiliser l'ensemble des agents (enseignants, animateurs, etc.) en fonction des besoins du moment, à partir de règles locales qu'elle aura elle-même fixées. Les missions de ces personnels pourront devenir interchangeables, transformant enseignants, animateurs, Atsem en personnels « bons à tout faire ».

L'unité pour la défense du statut : une question majeure

On comprend pourquoi, Marylise Lebranchu fait la promotion du « droit souple » en lieu et place des règles statutaires. Le « droit souple », ce n'est pas le statut, c'est l'arbitraire local, les « besoins du service » érigés en règle. En d'autres termes, pour tenir les « 50 milliards », supprimer en masse les emplois et les services, il s'agit de liquider l'ensemble des statuts de la fonction publique.

Et c'est à ce programme de guerre contre l'ensemble des fonctionnaires que le gouvernement souhaiterait associer les syndicats de la fonction publique.

Il y a deux mois, les syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires quittaient la conférence sociale.

Le rejet de la réforme ne cesse de s'amplifier.

Autant dire que rien n'est joué.

La question de l'unité pour la défense du statut et de toutes les garanties statutaires est plus que jamais une question majeure. **Correspondant ■**



Marylise Lebranchu, la ministre de la Fonction publique.

(1) RGPP : révision générale des politiques publiques. MAP : modernisation de l'action publique.

12 000 maires ont signé la pétition de l'Association des maires de France (AMF) contre la réduction des dotations

Un débat s'engage entre élus : comment contraindre le gouvernement à reculer ?

Jamais la politique d'un gouvernement n'a suscité une telle colère de la part des élus de toutes tendances politiques. En cause : le pacte de responsabilité, au nom duquel le gouvernement veut diminuer de 11 milliards d'euros les dotations aux collectivités territoriales, la loi constitutive des métropoles absorbant les départements et le projet de loi imposant un nouveau regroupement des communes affectant les trois quarts des regroupements déjà imposés par la réforme territoriale de 2010, la « dévitalisation » des départements.

Jean-Claude Denis

Les élus cherchent à se saisir de tout ce qui leur permet de se regrouper pour défendre leurs communes.

Ainsi, en quelques semaines, 12 000 communes ont repris la motion de l'Association des maires de France demandant « le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, l'arrêt immédiat des transferts de charges (...), la remise à plat des politiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales ».

Certes, le vice-président PS de l'AMF, André Laignel, rencontrant Marylise Lebranchu le 12 septembre, a quelque peu « interprété » cette « remise à plat » en demandant « qu'à défaut de maintien, la baisse des dotations soit plus progressive dans le temps et qu'elle soit davantage étalée » (interview à *La Nouvelle République*, le 14 septembre). Mais même cet « étalement » a été refusé par le gouvernement, au grand dam d'André Laignel : « Malheureusement, aucune véritable avancée ne nous a été communiquée en ce qui concerne l'évolution des dotations aux collectivités territoriales. »

“LES 12 000 MAIRES QUI SE SONT SAISIS DE LA PÉTITION DE L'AMF S'OPPOSENT AUX CONSÉQUENCES DE L'AUSTÉRITÉ DÉCOULANT DU PACTE DE RESPONSABILITÉ”

Mais les 12 000 maires qui se sont saisis de la pétition de l'AMF s'opposent aux conséquences de l'austérité sur leurs communes, austérité découlant du pacte de responsabilité.

De la même façon, les maires des petites communes cherchent à se saisir de l'As-

sociation des maires ruraux de France (AMRF) qui, dans une déclaration de son bureau national, écrit : « Non, non, non, nous ne voulons pas de cette réforme-là », et conclut cet appel par : « C'est ce que nous viendrons dire à Paris, place... de la République. »

C'est une évidence : dans le contexte de crise du régime et d'isolement du gouvernement, la montée sur Paris de centaines de milliers d'élus des communes et des départements, exigeant, dans l'unité, le retrait des projets de réforme territoriale et des plans d'asphyxie financière des collectivités territoriales, bloquerait la politique du gouvernement ! On comprend que cette question : « Comment bloquer la politique du gouvernement ? », traverse toutes les associations d'élus.

“UN DÉBAT TRAVERSE TOUTES LES ASSOCIATIONS D'ÉLUS”

Ainsi, un débat traverse l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR). Par exemple, une trentaine d'élus PCF de l'Yonne font signer une pétition dans laquelle ils caractérisent nettement le projet de loi de réforme territoriale du gouvernement :

« Vider les communes de leurs principales compétences pour les transférer au niveau de l'intercommunalité, dévitaliser les conseils généraux pour les supprimer ensuite, constituer de super-régions avec des compétences très étendues, supprimer, pour les départements et les régions, la clause de compétence générale, conduiront à la destruction de notre socle républicain et à l'éloignement des citoyens des centres de décisions. En fait, cette réforme veut permettre une plus forte concurrence entre les territoires et créer à

terme une République fédérale dans une Europe elle-même fédérale. »

“ACCOMPAGNER OU BLOQUER LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT, LÀ EST L'ENJEU”

Mais dans la même association, le député PCF de Martigues, Gaby Charroux, réclame, lui, au gouvernement Valls, de « revenir à la proposition de Jean-Marc Ayrault » qui a mis en place la métropole de Marseille, alors que les maires de toutes tendances de 108 communes... ont rejeté cette métropolisation.

Accompagner ou bloquer la politique du gouvernement, là est bien l'enjeu.

Et c'est pour aider à ce que le mouvement qui monte des communes réalise l'unité pour bloquer le pacte de responsabilité et la réforme territoriale que la rencontre nationale des élus du 28 juin à Paris, à l'initiative de Jean Bartholin et de Gérard Schivardi, a lancé, avec près de 500 élus, un appel pour le retrait des projets de loi de réforme territoriale et pour une manifestation nationale des élus à Paris pour l'obtenir.

C'est cette proposition, contresignée par vingt-neuf maires du département des Alpes-de-Haute-Provence, qui a été débattue le samedi 13 septembre, à Volonne, dans une réunion de maires de compte rendu de la rencontre nationale du 28 juin. Rendant compte de cette réunion, le journal *La Marseillaise* (15 septembre) cite un des maires participants : « Si l'Europe veut continuer à imposer sa politique, il lui faut une République affaiblie (...). Je me demande parfois si la décentralisation n'a pas été une imposture pour casser la démocratie et le social. Il faut fédérer les élus et monter en force sur Paris. » ■

En bref...

65 % des inspecteurs du permis de conduire en grève

Près de 65 % des inspecteurs du permis de conduire étaient en grève le 15 septembre contre une réforme du permis, à l'appel du principal syndicat, le Syndicat national Force ouvrière des inspecteurs, cadres et administratifs du permis de conduire et de la sécurité routière (Snica-FO). Les organisations syndicales, déjà mobilisées en juin, s'opposent à la réforme du permis qui, entre autres, délègue à d'anciens gendarmes la surveillance des examens du code. « Selon les premiers éléments, près de 65 % des inspecteurs sont en grève », a estimé le Snica-FO, estimant à environ 8 000 le nombre d'examens (code et pratique) annulés.

Cette nouvelle journée de grève intervient moins de trois mois après une grève, fin juin, à l'appel du Snica-FO et du SNPTAS-CGT, qui avait mobilisé plus de 80 % des inspecteurs et provoqué l'annulation de 10 000 examens dans la journée.

SÉCURITÉ SOCIALE ET PACTE DE RESPONSABILITÉ

La réduction drastique des effectifs entraîne un retard intolérable dans les délais de traitement des prestations

Le 31 juillet dernier, en application du pacte de responsabilité, les représentants des employeurs à la Caisse nationale d'assurance maladie ont imposé, contre l'avis de la CGT, de la CGT-FO et de la CGC et grâce à l'abstention bienveillante de la CFDT et de l'UNSA, 4 800 nouvelles suppressions d'emplois de personnel, qui s'ajoutent aux 16 000 déjà décidées depuis 2004.

Nicole Bernard

Les employés et les cadres de la Sécurité sociale, qui subissent déjà le blocage des salaires et les restructurations-fermetures de centres tous azimuts, ne peuvent plus faire face à la charge de travail, à tel point que dans les centres d'accueil, des « extincteurs verts » ont été installés « pour prévenir des risques d'immolation » causés par les retards de remboursement. Comment ne pas comprendre que l'assuré qui attend depuis trois mois ses indemnités journalières ou l'accord de son dossier CMU, sans lequel il est privé d'aller chez le médecin pour se faire soigner, puisse être amené à mettre sa vie en danger ?

“Des dizaines de milliers cherchent à grouper leurs forces pour forger l'unité de leurs organisations et défaire le pacte de responsabilité”

Dans une caisse de la région parisienne, la direction est même allée jusqu'à mettre au point « un discours client », c'est-à-dire des réponses types que le personnel est chargé de donner aux questions des assurés qui téléphonent ou viennent à l'accueil pour savoir où en est le règlement de leur dossier. Selon ce message, le règlement d'indemnités journalières maladie ou maternité prendrait entre onze et treize semaines, entre huit et neuf semaines pour une création de dossier, entre sept et

neuf semaines pour des frais de transport, et entre quatre et six semaines pour le petit appareillage. C'est du jamais vu ! Et la direction fixe ce que les agents doivent dire aux assurés.

La réduction drastique des effectifs a entraîné un retard intolérable dans les délais de traitement des prestations. Jusqu'à présent, le personnel fait le maximum pour réduire ce retard. Maintenant, l'assuré n'a plus lieu de téléphoner ou de venir à l'accueil du centre avant douze semaines ! C'est comme cela et pas autrement ! Et ce retard devrait être inscrit dans le marbre, pour devenir la norme ! Voilà le résultat concret, pour les assurés, du pacte de responsabilité

Tous les travailleurs, tous ceux qui n'ont que leur salaire, leurs allocations chômage ou leur retraite pour vivre, tous les assurés sont concernés. Le versement des cotisations, chacun selon ses moyens, constitue le salaire différé. Il ouvre des droits imprescriptibles à tous et, en premier lieu, celui d'être remboursé en temps et en heure, pour chacun, selon ses besoins. Ce droit est inscrit dans les ordonnances de fondation de la Sécurité sociale. Et le mouvement ouvrier, par sa lutte de classe, n'a eu de cesse, depuis 1945, de le faire respecter.

Aujourd'hui, 87 % de la population disent stop, assez ! 87 %, dont des dizaines de milliers de travailleurs, militants et cadres ouvriers qui cherchent obstinément à grouper leurs forces pour forger l'unité indispensable de leurs organisations pour faire face et défaire le pacte de responsabilité.

Et cette recherche n'est sans doute pas pour rien dans la décision qui a conduit les représentants de la CGT et de la CGT-FO, suivis par la FSU et Solidaires, à quitter la conférence sociale de début juillet, dont le seul objectif, comme celui de celles qui suivront, est de leur faire accepter l'inacceptable. Rien n'est joué. ■



Rencontre nationale des élus, le 28 juin dernier à Paris.

Photo DR



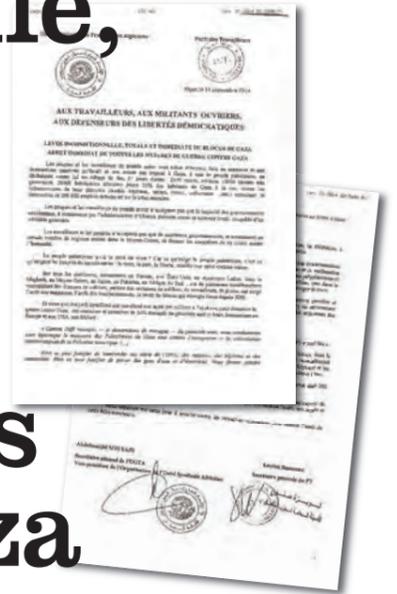
Algérie :
un appel commun de l'UGTA
et du Parti des travailleurs

PT حزب العمال

Aux travailleurs, aux militants ouvriers,
Aux défenseurs des libertés démocratiques

Levée inconditionnelle, totale et immédiate du blocus de Gaza

Arrêt immédiat de toutes les mesures de guerre contre Gaza



Chronique
INTERNATIONALE

Un premier pas

Au nom de l'UGTA et du Parti des travailleurs, les secrétaires généraux respectifs de ces deux organisations lancent un appel au mouvement ouvrier mondial pour la levée du blocus de Gaza. En effet, si les bombardements ont cessé, le blocus, pour l'essentiel, demeure en place. D'une part, des pêcheurs palestiniens ont de nouveau été la cible de tirs de navires israéliens, d'autre part, les destructions considérables de maisons, d'écoles, ne peuvent être réparées du fait du blocus. La rentrée scolaire, qui devait avoir lieu le 13 août et qui avait été reportée du fait des bombardements, se heurte aux plus grandes difficultés. De nombreuses écoles ont été détruites, interdisant aux enfants d'effectuer leur rentrée scolaire. D'autres écoles sont toujours occupées par des réfugiés qui ont vu leur maison détruite. Un responsable de l'ONU à Gaza explique que, comme les écoles ont servi de refuge durant les bombardements, pour les enfants, « l'école est devenue pour eux le symbole de la guerre, un endroit de terreur où l'on peut se faire tuer ». Ce blocus, comme le disent des Palestiniens, « nous tue à petit feu ». D'autre part, la crise se développe dans l'Etat d'Israël même, où, d'un côté, les secteurs les plus radicaux du gouvernement dénoncent le recul du Premier ministre, Benyamin Netanyahu, et de l'autre, des voix s'élèvent pour dénoncer l'attitude de l'armée israélienne durant l'opération militaire à Gaza. Ce sont 43 officiers et soldats de l'unité d'élite 8200 qui dénoncent publiquement l'attitude de l'armée israélienne. Ils annoncent refuser par avance de participer à toute action qui « porterait atteinte à la population palestinienne » (voir page 13). L'appel de l'UGTA et du PT au mouvement ouvrier mondial s'inscrit dans une longue tradition ouvrière et internationaliste. L'aide immédiate qui peut être apportée au peuple palestinien, c'est l'exigence de la levée du blocus maintenu par les autorités israéliennes et l'armée égyptienne. C'est le premier pas sur la voie de la paix et de la liberté.

“Les peuples et les travailleurs du monde entier sont saisis d'horreur face au massacre et aux destructions massives qu'Israël et son armée ont imposé à Gaza, à tout le peuple palestinien, en déchaînant contre lui un déluge de feu, 51 jours durant : 2 150 morts, environ 12 000 blessés très gravement, 20 000 habitations détruites jetant 25 % des habitants de Gaza à la rue, toutes les infrastructures de base détruites (écoles, hôpitaux, usines, routes, universités, etc.), entraînant la destruction de 200 000 emplois, tel est le bilan macabre.

Les peuples et les travailleurs du monde entier n'acceptent pas que la majorité des gouvernements occidentaux, à commencer par l'administration d'Obama, puissent armer et soutenir Israël, coupable d'un véritable génocide.

Les travailleurs et les peuples n'acceptent pas que de nombreux gouvernements, et notamment un certain nombre de régimes arabes dans le Moyen-Orient, se fassent les complices de ce crime contre l'humanité.

Le peuple palestinien a-t-il le droit de vivre ? Car ce qu'exige le peuple palestinien, c'est ce qu'exigent les peuples du monde entier : la terre, la paix, la liberté, rétablir leur unité comme nation.

Sur tous les continents, notamment en Europe, aux Etats-Unis, en Amérique latine, dans le Maghreb, au Moyen-Orient, au Japon, au Pakistan, en Afrique du Sud, etc., de puissantes manifestations rassemblant des dizaines de milliers, parfois des centaines de milliers de travailleurs, de jeunes ont exigé l'arrêt des massacres, l'arrêt des bombardements, la levée du blocus qui étouffe Gaza depuis 2006.

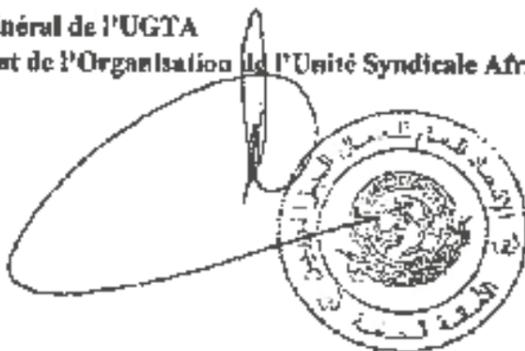
Et alors que des juifs israéliens ont manifesté eux aussi par milliers à Tel-Aviv pour dénoncer la guerre contre Gaza, des centaines et centaines de juifs rescapés du génocide nazi et leurs descendants en Europe et aux Etats-Unis, ont déclaré :

“Comme Juifs rescapés — et descendants de rescapés — du génocide nazi, nous condamnons sans équivoque le massacre des Palestiniens de Gaza tout comme l'occupation et la colonisation ininterrompues de la Palestine historique. (...)”

Rien ne peut justifier de bombarder des abris de l'ONU, des maisons, des hôpitaux et des universités. Rien ne peut justifier de priver des gens d'eau et d'électricité. Nous devons joindre collectivement nos voix et user collectivement de ce qui est en notre pouvoir pour mettre un terme à toute forme de racisme, dont le génocide ininterrompu du peuple palestinien. (...)”

Abdelmajid SIDI SAID

Secrétaire général de l'UGTA
Vice-président de l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine



Louisa Hanoune

Secrétaire générale du PT



“Plus jamais ça” doit signifier plus jamais ça pour qui que ce soit !”

Ils ont raison. Et la mobilisation internationale a aidé le peuple palestinien, sa résistance, à imposer un recul à Israël, dont une levée partielle du blocus et l'arrêt des bombardements.

Mais l'agression israélienne contre le peuple palestinien meurtri se poursuit par des arrestations massives, des assassinats, des incursions de l'armée israélienne, le maintien du blocus et la confiscation de terres palestiniennes pour étendre les colonies juives tout en affamant les populations palestiniennes et les ghettoisant davantage. Cela au moment où les habitants de Gaza, totalement dévastés, sont dans le dénuement le plus total, privés de toits, de nourriture, d'eau, d'électricité, c'est-à-dire en danger de mort.

L'UGTA et le Parti des travailleurs, qui organisent, en Algérie, la mobilisation ouvrière et populaire pour la défense de Gaza, s'adressent solennellement à toutes les organisations du mouvement ouvrier international, du nord au sud et de l'est à l'ouest, à tous les militants, à tous les défenseurs des libertés démocratiques, de la paix et de la fraternité entre les peuples :

— exigeons ensemble la satisfaction des aspirations vitales du peuple palestinien,

— soutenons l'aspiration unanime du peuple palestinien : “Nous ne voulons pas mourir à petit feu.”

Il ne peut y avoir de paix sans levée inconditionnelle totale et immédiate du blocus, sans la reconstruction des usines, des infrastructures et habitations détruites, sans le rétablissement inconditionnel du droit à la pêche, sans le droit d'avoir des ports, un aéroport, sans les moyens pour les hôpitaux et les écoles, sans le droit à l'emploi, le droit des paysans à cultiver leurs terres, le droit à l'électricité et l'eau...

Il ne peut y avoir de paix sans l'arrêt de la répression, sans la libération des détenus, dont 262 enfants, de nombreuses femmes et des personnes malades.

Nous disons : il est de la responsabilité en particulier des organisations du mouvement ouvrier du monde entier d'arrêter le bras complice de tous les gouvernements qui soutiennent Israël, son armée, et leur folie meurtrière.

Nous appelons sur cette base à prendre toutes les initiatives nécessaires pour obtenir l'arrêt de cette folie meurtrière.

Alger,

le 14 septembre 2014

Espagne

11 septembre : des millions de manifestants dans les rues de la Catalogne

Le droit du peuple catalan à pouvoir voter le 9 novembre



Photo AFP

Barcelone, le 11 septembre 2014 : près de 2 millions de manifestants ont défilé lors de la "Diada", la journée nationale de Catalogne, exigeant de pouvoir voter le 9 novembre prochain.

An nouveau, une véritable marée humaine a envahi les deux principales artères de Barcelone pour la défense du droit de vote. Près de deux millions se sont mobilisés à nouveau, malgré toutes les campagnes d'intoxication qui ont pour objectif d'isoler la lutte du peuple catalan de celle des autres travailleurs et peuples de l'Etat espagnol.

A la fin de la manifestation, la présidente de l'Assemblée nationale catalane, qui l'avait convoquée, Carme Forcadell, a adressé à Artur Mas (président de la Catalogne — NDLR) et aux représentants du Parlement catalan une claire mise en demeure : « *Président, sortez les urnes le 9 novembre.* » Mais Arthur Mas reste enfermé dans ses ambiguïtés en disant d'un côté que le 9 on va voter, et de l'autre, que « *les choses, il faut les faire bien.* »

De son côté, l'ERC (Gauche républicaine catalane) appelle directement à la désobéissance civile, pendant que l'UDC (1) la qualifie de folie et affirme que la consultation n'est acceptable que si celle-ci est légale. Le secrétaire général du PSC (Parti des socialistes de la Catalogne — NDLR) est resté chez lui et a laissé les militants libres d'aller à la manifestation de leur choix — celle de Barcelone ou celle de Tarragone avec le PP (Parti populaire, droite — NDLR) —, creusant ainsi un peu plus le chemin qui mène à la dislocation politique de ce parti et à la désorientation de sa base.

C'est une obligation, pour quiconque se réclame de la démocratie et des travailleurs, à l'intérieur et à l'extérieur de la Catalogne, de défendre le droit du peuple catalan à pouvoir voter le 9 novembre prochain. Et cela veut dire, en premier lieu, organiser la force nécessaire pour empêcher dès maintenant la démarche prévisible du Tribunal constitutionnel.

Les dirigeants des Commissions ouvrières et de l'UGT peuvent-ils se taire ou tourner le dos à leurs camarades de Catalogne qui se sont prononcés pour le droit à décider ? Ne faut-il pas exiger d'eux qu'ils se prononcent pour la juste demande de pouvoir voter et la soutiennent ? Ne faut-il pas en exiger tout autant de tout responsable politique qui se réclame de manière générale de la gauche ?

Garder le silence sur cette question ne peut que servir la cause de ceux qui veulent isoler politiquement la mobilisation du peuple catalan, qui représente en fait un appel à la mobilisation de tous les peuples de l'Etat espagnol.

« Une obligation pour quiconque se réclame de la démocratie et des travailleurs, à l'intérieur et à l'extérieur de la Catalogne »

Les différentes prises de position qui ont été réalisées après la manifestation massive du 11 septembre, ainsi que le développement de la situation politique elle-même, font que toutes les possibilités sont ouvertes. Cependant, il est nécessaire de parler clairement. Il y a ceux qui, comme l'ERC, appellent à la désobéissance civile au cas où le Tribunal constitutionnel finirait par interdire la consultation. Sans le moindre doute, il faut se réjouir que quelqu'un se prononce de manière claire pour ne pas se soumettre à l'injonction de la légalité monarchique.

Tous ceux qui ont manifesté ne désirent pas autre chose.

Mais l'appel à la désobéissance civile peut être un point de départ s'il est compris non comme une formule pour « sauver les meubles » mais comme partie intégrante d'un processus de mobilisation qui a comme objectif d'en finir avec la légalité constitutionnelle qui nie la démocratie et interdit aux Catalans de voter.

Ce n'est pas seulement le problème du Tribunal constitutionnel : c'est celui de la continuité du régime issu de 1978 (dit « de la transition » — NDT). Et pour en finir avec ce régime, sans le moindre doute, il faut l'unité des travailleurs et des peuples de l'Etat espagnol qui le subissent.

Le lundi 15 septembre commence le débat de politique générale au Parlement de Catalogne. Selon ce qui a déjà été annoncé, Arthur Mas défendra le travail de son gouvernement et justifiera les coupes réalisées dans l'enseignement, la santé, les salaires des fonctionnaires, etc., en disant qu'elles ont déjà porté leurs fruits. Selon ce qui est également annoncé, Mas va proposer une déclaration conjointe des partis qui soutiennent la consultation. Au moment où cet article est écrit, nous ne savons pas s'il obtiendra leur appui ou non. L'ERC a déjà dit qu'elle était prête à entrer au gouvernement si c'était pour assurer la consultation.

Ce qui signifie que la désobéissance civile à laquelle l'ERC appelle n'inclut pas, par exemple, de désobéir à la décision prise récemment par le Tribunal constitutionnel de donner son aval aux aspects les plus durs de la réforme du Code du travail qui a été approuvée, ne l'oublions pas, avec les votes de Convergence et Union (CiU).

Correspondant ■

(1) UDC, Union démocratique de Catalogne, nationaliste et membre du Parti populaire européen ; fait partie de la coalition électorale Convergence et Union (CiU).

Italie

Qui peut sauver le gouvernement Renzi ?

Lorenzo Varaldo

Le 22 février dernier, Matteo Renzi, secrétaire général du Parti démocrate (PD), devenait chef du gouvernement italien. C'était alors la fin du gouvernement Letta, lui aussi membre du PD, incapable de mettre en œuvre jusqu'au bout une politique anti-ouvrière.

Avant, Berlusconi, puis Monti avaient porté des coups majeurs, mais tous deux avaient été contraints de démissionner devant le danger d'une explosion sociale. Berlusconi, Monti et Letta ont présenté leur programme comme un programme de sacrifices et d'application des directives de l'Union européenne. Et tout les trois ont été rejetés.

Renzi a bien compris qu'il fallait modifier la présentation du programme en annonçant la « grande reprise » pour l'Italie et sa « capacité à être un grand pays ».

Puis il a « dénoncé » l'Union européenne pour sa politique de « trop de rigueur » et, pour accompagner ses déclarations, il a accordé quelques exonérations fiscales aux travailleurs afin d'éviter une débâcle du PD aux élections européennes.

Dans le même temps, il a préparé les pires attaques au nom du fait que « si nous voulons obtenir une certaine souplesse de la part de l'Union européenne, il faut aller jusqu'au bout dans les "réformes" » : privatisations, destruction du Code du travail et des contrats nationaux...

Un journaliste du journal *Le Monde* indique : « *Le président du Conseil italien semble ne plus avoir le vent en poupe.* » Et c'est la réalité. Les 80 euros d'exonération fiscale dont les travailleurs les plus pauvres ont bénéficié sont déjà oubliés et la « reprise » n'est pas venue. En revanche, les prix sont toujours plus élevés, le chômage touche 45 % des jeunes, les usines ferment...

Et les « réformes » annoncées sont en train d'être approuvées, notamment une coupe de 20 milliards d'euros dans le budget imposée par les traités de l'Union européenne.

Par ailleurs, début septembre, Renzi a annoncé une « réforme » de l'école qui va détruire ce qui reste de l'école de la République,

la destruction du statut du travail, une nouvelle loi sur le travail sur le modèle de la réforme Schröder en Allemagne, qui propose des boulots à un euro l'heure, de nouvelles privatisations-liquidations. Alors, qui peut sauver le gouvernement Renzi d'un risque d'explosion sociale encore plus probable qu'avec Letta, Monti, Berlusconi ?

Dans *La Repubblica* (25 août), Maurizio Landini, secrétaire général de la CGIL, déclare : « *Renzi sait bien que, seul, il ne peut pas changer le pays.* » Il annonce ainsi sa disponibilité à collaborer avec Renzi pour mettre en œuvre les contre-réformes, si elles sont « bonnes » précise-t-il... Et il conclut : « *Dans cette période, je ne pense pas que la grève soit utile, il est préférable de faire des propositions au gouvernement.* » Il faut donc passer à un autre stade d'intégration des syndicats, et Landini offre ses services.

L'indépendance syndicale au centre des questions

On apprend par ailleurs qu'un groupe de députés du PD a signé une pétition pour demander un référendum contre le TSCG et la « règle d'or », en prenant ses distances vis-à-vis de la politique du gouvernement. Bien sûr, personne ne peut croire que les députés du PD vont devenir des révolutionnaires... Mais la signification est claire : il faut répondre à cette volonté de résistance qui s'exprime chaque jour un peu plus.

Plus que jamais, les déclarations de Landini posent la question de l'indépendance des syndicats, en particulier de la CGIL, qui a tenu son congrès au printemps. Au cours de ce congrès, les délégués avaient poussé Landini à modifier sa position à propos de l'accord sur la représentativité (accord qui remet en cause l'existence du syndicat) et à prendre position contre. Et si Landini se dit disponible, aujourd'hui, rien n'est joué.

Une discussion s'est engagée avec des délégués syndicaux qui entendent défendre l'indépendance de la CGIL autour de l'appel pour l'indépendance du mouvement ouvrier. Avec eux, une nouvelle conférence, au mois de novembre, est en préparation, afin de relancer cette bataille plus que jamais centrale. ■

En bref

ECOSSE

A quelques jours du référendum d'indépendance, le FMI met en garde contre une victoire du "oui"

Une victoire du « oui » au référendum d'indépendance en Ecosse serait source « d'incertitude » économique et pourrait notamment susciter des réactions « négatives » sur les marchés, menace le Fonds monétaire international (FMI), qui se livre au chantage habituel : « *Nous, ou le chaos.* » La montée du camp indépendantiste fait déjà trembler la City de Londres, où la livre sterling chute brutalement, dans la crainte d'une fuite de capitaux hors de Grande-Bretagne.

Rien ne semble joué en effet. La seule chose certaine, c'est que l'écart entre les deux camps, très important depuis le début de l'année, s'est nettement rétréci en l'espace de trois semaines, au point de donner, pour la première fois il y a une semaine, la victoire au « oui » à l'indépendance.

Principal facteur, selon Mark Duffley, directeur de l'institut Ipsos Mori : l'insistance des tenants du oui en faveur de la défense des services publics et du NHS, le système de sécurité sociale britannique, en particulier, « *a tendu à convaincre les électeurs de gauche.* »

Il y a un point sur lequel tous les sondages s'accordent : le niveau de participation attendu, qui dépassera sans doute les 80 %.

MOYEN-ORIENT

Qu'est-ce que "l'Etat islamique" ?

À la suite de son offensive au mois de juin, l'organisation de « l'Etat islamique » (EI, ex-« Etat islamique en Irak et au Levant » [EIL]) a pris le contrôle d'une vaste région de plusieurs centaines de milliers de kilomètres en Irak et en Syrie, abolissant de fait la frontière entre les deux pays.

L'Etat islamique contrôle la totalité des champs de pétrole et de gaz syriens ainsi qu'une grande partie des puits et réserves d'hydrocarbures irakiens. Les actes de barbarie de l'EI, très relayés médiatiquement, servent maintenant de prétexte à la préparation d'une nouvelle offensive américaine en Irak, mais aussi en Syrie.

DÉSTABILISER LE RÉGIME SYRIEN DE L'INTÉRIEUR

Selon Nafeez Ahmed, journaliste au *Guardian* de Londres, les groupes djihadistes dont est issu l'EI ont très tôt été utilisés par les services américains et anglais pour déstabiliser le régime syrien de l'intérieur, bien avant le déclenchement des premiers troubles en mars-avril 2011. Très largement financés par l'Arabie Saoudite et par le Qatar, ces groupes ont progressivement acquis leur propre autonomie, se sont restructurés, tout en poursuivant leur objectif initial pour l'étendre aux alliés iraniens dans la région, à commencer par le gouvernement de Bagdad.

LES ÉTATS-UNIS ONT CRÉÉ CETTE SITUATION

Pour le journaliste britannique Patrick Cockburn, spécialiste du Moyen-Orient, en combattant l'Etat islamique en Irak et en supportant ses objectifs en Syrie, à savoir la chute du président Bachar el-Assad, les Etats-Unis « ont créé une situation dans laquelle l'EI peut survivre et même prospérer ». Pour Cockburn, les armes américaines fournies aux milices combattantes en

Syrie se retrouvent fréquemment entre les mains de l'EI en Irak et vice versa.

NOUVELLE INTERVENTION AMÉRICAINE

En janvier 2013, après sa réélection, Obama indiquait : « Une décennie de guerre se termine à présent. » Un an et demi après, il annonce une nouvelle intervention américaine au Moyen-Orient.

LE DISCOURS D'OBAMA

À l'occasion de l'anniversaire du 11 septembre 2001, Barack Obama vient de déclarer que l'Etat islamique était un danger pour les Etats-Unis d'Amérique et qu'il avait décidé d'engager une guerre pour éliminer ce danger. Dans le même discours, Obama a également déclaré que « nous devons consolider l'opposition comme le meilleur contrepoids aux extrémistes, comme ceux de l'EI, tout en poursuivant la solution politique nécessaire à la résolution de la crise syrienne ».

« Ce sont les Etats-Unis eux-mêmes qui ont créé une situation dans laquelle l'EI peut survivre et même prospérer »

"JUSQU'À LA DESTRUCTION" DU RÉGIME SYRIEN

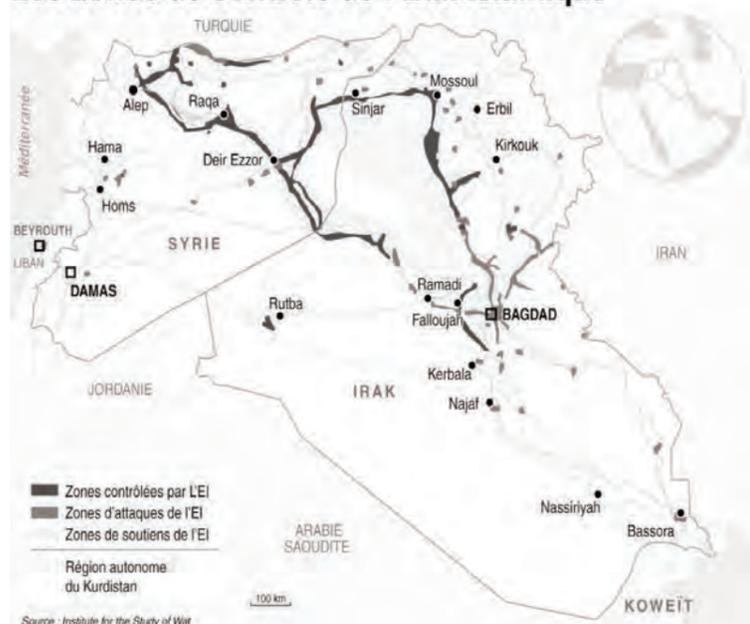
Dans le même temps, selon l'« Observatoire syrien des droits de l'homme », officine financée par l'Arabie Saoudite, les principaux groupes de rebelles dits « modérés » ont signé un pacte de non-agression avec l'EI « jusqu'à la destruction » du régime syrien.

L'OBJECTIF

Les stratèges du Pentagone considèrent qu'une élimination totale de l'organisation n'est pas réaliste. L'objectif serait davantage de contenir l'EI, de lui fixer des frontières, sur la base de la dislocation de la Syrie et de la division de l'Irak en trois grandes zones « ethniques » : un Kurdistan dans le nord, un Etat sunnite dans le centre du pays et un Etat chiite dans le sud. La dislocation de la Syrie et de l'Irak ouvre la porte à la dislocation de tous les pays de la région.

FRANÇOIS LAZAR ■

Les zones de contrôle de l'Etat islamique



Carte des zones contrôlées par l'Etat islamique en Irak et en Syrie.

BRÉSIL

Référendum populaire : Un "oui" massif pour une Constituante souveraine



Dans la salle du meeting électoral du PT à Rio de Janeiro, le 15 septembre 2014.

La lettre du courant O Trabalho du Parti des travailleurs du Brésil, publiée au lendemain du référendum populaire (1) pour une constituante souveraine, tire un premier bilan de cet événement qui a vu plusieurs millions de travailleurs, paysans et jeunes voter massivement dans tout le Brésil en faveur de la convocation d'une Assemblée constituante (extraits).

« Les millions de votes déposés dans les urnes (2) en faveur du "oui" à la convocation d'une "Constituante exclusive et souveraine du système politique", collectés par des milliers et milliers de militants volontaires, organisés dans des centaines de comités, soutenus par les principales organisations de travailleurs (Centrale unique des travailleurs, Mouvement des travailleurs sans terre, Parti des travailleurs...), entraînant d'innombrables organisations populaires et démocratiques dans tout le pays, contre le boycott de la réaction, des médias et du gauchisme stupide, constituent sans aucun doute un fait d'une portée historique. Dans la situation mondiale difficile, alors que les peuples font partout face à une offensive du système impérialiste en crise — la résistance révolutionnaire de la Palestine occupant en cela une place centrale —, l'infatigable combat pour la souveraineté nationale et populaire s'est exprimé dans les conditions de la lutte de classe au Brésil. Ces millions de votes, avec une participation significative de jeunes, renouent avec les manifestations de rue de juin 2013. Ils montrent qu'un pas supplémentaire a été franchi en termes de maturation politique — à quelques mois des élections de 2014 — dans la recherche révolutionnaire d'une issue pour les masses populaires. Les millions de voix de jeunes et de travailleurs de la ville et de la campagne, de mères au foyer, d'artistes et d'intellectuels, montrent la voie au bout de laquelle pourront être obtenues les réformes de fond entravées depuis plus de douze ans dans l'actuel Congrès national (Assemblée nationale) : la réforme agraire, la renationalisation des services publics, et bien d'autres encore. Et surtout, ces millions et millions, attendent maintenant que Dilma

Rousseff (actuelle présidente de la République, candidate du PT à sa réélection) — qui a déclaré ne pas se prononcer en tant que présidente, mais qu'elle soutenait comme citoyenne le plébiscite populaire — (qu'elle) n'hésite pas à assumer le résultat du plébiscite populaire, et (qu'elle) dirige le combat pour la Constituante ! »

Une audience a ainsi été demandée à la présidente ainsi qu'aux deux autres pouvoirs de la République (le Congrès et le Sénat).

« Nous ne frustrerons pas la volonté de millions de travailleurs, militants et jeunes, tout comme nous ne permettrons pas que cette volonté soit confisquée par des opportunistes », déclare O Trabalho.

« Beaucoup de choses sont en jeu dans les élections à la présidence de la République et aux assemblées de députés et de sénateurs qui au-ront lieu au mois d'octobre prochain. Nous entrons dans un trimestre d'intense débat politique. Et, au bout du compte, c'est l'avenir qui se joue ! »

La crise de régime actuellement ouverte comporte aussi des dangers. Le piège de la candidature Marina (3), qui unit, entre autres, le Club militaire et Greenpeace, en passant par la Banque Itaú, et une bonne partie des médias, constitue une menace

réelle de généralisation du travail précaire et d'abrogation de la loi d'augmentation annuelle du salaire minimum (...); de transformation de la Banque centrale en banque "indépendante" (très dépendante des marchés), d'abandon du Pré-Sal (réserves de pétrole en haute mer) aux grandes compagnies internationales privées et de privatisation des banques publiques. Ce sont des exigences du capital international qu'il faut combattre, par la baisse des intérêts, par le contrôle des changes et la fin du superavit fiscal, pour défendre la production nationale et réindustrialiser le pays, le libérer de la spéculation financière et du pillage des multinationales. »

Avec les candidats qu'il présente, le courant O Trabalho du Parti des travailleurs appelle à amplifier la mobilisation dans les syndicats pour défendre le « Pré-Sal 100 % public dans le cadre de compagnie nationale (Petrobras) ; pour que les fonds publics aillent uniquement à l'enseignement et à la santé publics ; pour la fin du superavit fiscal

primaire ; pour en finir avec le "facteur prévoyance" (4) et pour la semaine des 40 heures sans réduction des salaires ». Voilà, dit-il, quelques-unes des raisons de lutter pour une Constituante de la réforme politique qui donnera la parole au peuple.

L'APPEL DE O TRABALHO

« Voilà ce que c'est qu'une "nouvelle politique", à l'opposé de la contre-réforme que propose Marina (...). Plus que jamais la victoire est possible, elle ne sera pas facile, mais le combat est devant nous », déclare O Trabalho, à quelques semaines d'élections que les commentateurs et les médias pronostiquent de plus en plus comme perdues pour la candidate du PT.

Les 29 et 30 novembre prochains se tiendra la rencontre nationale du regroupement interne du PT « Dialogue et action péliste » (DAP) —regroupement de militants de diverses sensibilités dans le PT — qui, avec des milliers de jeunes et de travailleurs, a mené la campagne du référendum.

O Trabalho lance un appel aux travailleurs, militants et jeunes :

« Vous avez des candidats pour qui voter le 5 octobre ! Le combat continue ! Joignez-vous à nous dans le combat des semaines à venir : aucune énergie ne doit être dilapidée ! »

Pour la Constituante : votez Dilma ! Votez pour les candidats du PT qui se sont engagés dans la campagne pour le référendum populaire pour la Constituante ! »

(1) Le « référendum populaire » est une consultation sans valeur juridique, ni obligation pour le gouvernement. C'est un acte purement politique par lequel les citoyens expriment et adressent au gouvernement et aux élus leur exigence de respect de la souveraineté du peuple.

(2) La première totalisation partielle, pour la seule participation sur Internet, enregistré 1 744 872 votes dans tout le pays, avec 96,9 % de « oui ».

(3) Marina Silva, évangéliste, ex-membre du Parti des travailleurs, avec lequel elle a rompu sur la droite. Après avoir échoué à créer son propre parti, elle a rejoint, en 2013, le Parti socialiste brésilien (PSB) qui l'a présentée comme candidate à la vice-présidence de la République aux côtés d'Eduardo Campos. Après la mort de celui-ci dans un accident d'avion le 13 août dernier, elle a été désignée candidate du PSB. La liste de ses soutiens en dit long sur la nature, les objectifs et la fonction de cette candidature.

(4) Le « fator previdenciário » appliqué au calcul par âge et durée de contribution, créé en 1999 par le président Fernando Henrique Cardoso, vise à faire baisser le montant des re-traites

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

UNION EUROPÉENNE

Valdis Dombrovskis, un "technocrate compétent"

L'ancien Premier ministre letton Valdis Dombrovskis, nommé vice-président de la Commission européenne chargé de l'euro, est un « technocrate compétent », comme les aime la troïka. Ancien économiste en chef de la Banque centrale de Lettonie, Valdis Dombrovskis a été le promoteur et l'artisan de l'adhésion de la Lettonie à la zone euro, malgré une opinion publique majoritairement opposée. Ministre des Finances depuis 2002, c'est lui qui a imposé une politique d'austérité des plus douloureuses, comme l'exigeait l'Union européenne.

AFGHANISTAN

Une frappe aérienne américaine tue 11 civils

Les frappes de l'aviation américaine ont de nouveau tué onze civils et fait une dizaine de blessés dans la province de Kunar, à l'est de l'Afghanistan.

« Quatre de nos villageois rentraient chez eux après le travail lorsqu'ils ont été bombardés. Des proches s'étant approchés des lieux pour récupérer les dépouilles ou transporter des blessés à l'hôpital ont à leur tour été bombardés. Une douzaine de personnes, incluant des femmes et des enfants, ont ainsi été tuées ou blessées », explique Saleh Mohammad, l'un des villageois blessés.

CHIFFRE

2 400

C'est le nombre de personnes que l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola a tué en Afrique de l'Ouest sur 4 784 cas, selon un nouveau bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « Dans les trois pays les plus touchés, le nombre (de cas) augmente plus vite que la capacité à les gérer », avertit l'OMS, selon laquelle il n'y a déjà plus un seul lit de disponible au Liberia pour traiter l'épidémie.

ANTILLES-GUYANE

Après les Antilles, l'épidémie de chikungunya s'étend à la Guyane

L'épidémie de chikungunya qui a commencé aux Antilles progresse maintenant en Guyane, selon la Cellule interrégionale d'épidémiologie de l'Institut de veille sanitaire.

Au total, plus de 147 000 personnes ont été affectées par ce virus depuis son apparition à la fin 2013.

Le virus — pour lequel le « marché » n'a pas jugé rentable, jusqu'à présent, de se hâter de découvrir un traitement spécifique — a déjà causé indirectement la mort de 107 personnes.



Cisjordanie : contrainte d'arrêter sa sanglante agression contre Gaza, l'armée israélienne continue de tuer impunément



8 septembre : les parents et les proches aux funérailles du jeune Palestinien Mohammed Sinokrot, tué par l'armée israélienne.

Un Palestinien de 22 ans, Issa Qatari, a été tué, ce mercredi 10 septembre, par des soldats israéliens dans le camp de réfugiés d'Al-Amaari, au sud de Ramallah en Cisjordanie, lorsque deux heurts ont éclaté alors que les soldats opéraient une rafle. Son cousin, Mohamed Qatari, âgé de 19 ans, a été tué en août dernier par l'armée israélienne alors qu'il manifestait en soutien à la bande de Gaza. Plus d'un millier de personnes ont participé aux funérailles d'Issa Qatari, sous une nuée de drapeaux palestiniens et des mouvements Fatah et Hamas. Un autre adolescent palestinien, Mohammed Sinokrot, 16 ans, blessé fin août par la police des frontières dans le quartier de Wadi Joz, à Jérusalem-Est, vient de succomber à ses blessures.

La mort d'Issa Qatari porte à quarante et un le nombre de Palestiniens tués par les forces israéliennes en Cisjordanie occupée ou à Jérusalem-Est depuis le début de l'année 2014.

Un autre jeune Palestinien, encore, est mort, mardi 9 septembre, dans une prison israélienne.

L'autorité pénitentiaire tente de faire croire qu'il s'agit d'un « suicide », ce que réfutent les Palestiniens.

Deux mille détenus palestiniens protestent en refusant les repas servis dans leurs cellules.

Depuis la mi-juin, plus de 2 000 Palestiniens ont été interpellés et incarcérés, selon le Club des prisonniers, qui recense actuellement plus de 7 000 Palestiniens dans les prisons israéliennes.

ETAT D'ISRAËL

43 soldats refusent de participer à de nouveaux "abus"

Quarante-trois officiers et soldats de réserve de la plus prestigieuse unité de renseignement militaire israélien ont décidé de ne plus servir, refusant de participer aux « abus » commis, selon eux, contre les Palestiniens, dans une lettre dont des extraits sont parus dans le quotidien à grand tirage *Yediot Aharonot*.

C'est l'une des plus importantes expressions d'objection de conscience depuis longtemps dans l'Etat d'Israël.

Les quarante-trois signataires, qui encourent tous des peines de prison, ne veulent plus « continuer à servir ce système qui porte atteinte aux droits de millions de personnes », indique la lettre qu'ils ont envoyée au Premier ministre et au chef d'état-major.

« Nous appelons tous les soldats qui servent actuellement dans cette unité ou qui vont y servir, tous les citoyens d'Israël à faire entendre leurs voix contre ces abus et agir pour y mettre un terme », poursuit la lettre.

RUSSIE

L'ex-ministre français Vincent Peillon fait des émules

Dans certaines écoles de Russie, on a supprimé la « prodlionka », les activités gratuites après les cours, qui représentaient depuis de nombreuses années un soutien considérable pour les parents. Ces derniers n'ont appris qu'à la veille de la rentrée que les activités gratuites n'étaient plus assurées et la plupart ont manifesté leur indignation.

En fait, la « prodlionka » ne sera pas totalement supprimée, mais elle va devenir payante, ce qui a encore plus indigné les parents. La dépense se fera au cas par cas, en fonction de l'heure à laquelle les parents pourront reprendre leur enfant. Par exemple, si l'enfant reste à l'école deux ou trois heures après les cours, ils devront déboursier 2 000 ou 3 000 roubles de plus par mois.

Et s'il reste jusqu'à la fin de la journée de travail, en règle générale jusqu'à 19 heures, les parents devront déboursier entre 4 000 et 6 000 roubles par mois (soit 80 à 130 euros).

En réalité, avec ce projet, beaucoup de mères n'auront plus la possibilité de travailler, car la plupart ne peuvent compter sur l'aide des grands-parents ou jouer d'un emploi du temps qui leur permette de reprendre leur enfant au milieu de la journée.

Une des familles confrontées à la situation a demandé des explications à Pavel Kouzmine, le chef de la Direction de l'enseignement pour le nord-est de Moscou. Celui-ci lui a expliqué que cette décision était soumise à l'appréciation de chaque école, conformément à la loi scolaire qui stipule que tout établissement d'enseignement est en droit de faire payer aux parents les services supplémentaires de garde et de surveillance des enfants et de fixer à son niveau le coût de ces services.

HONG KONG

Le gouvernement de Pékin s'arroge le droit de décider qui sera candidat aux élections de Hong Kong

Début juillet, Hong Kong était le théâtre de grandes manifestations célébrant le 25^e anniversaire de la mobilisation du peuple chinois en 1989 et de l'écrasement par les armes de dizaines de milliers de jeunes qui occupaient la place Tiananmen. Ces manifestations ont en même temps été l'occasion pour la population de Hong Kong de protester contre les plans du gouvernement chinois visant à lui dénier le droit d'élire des représentants de son choix.

Il était prévu en effet que les Hongkongais pourraient élire au suffrage universel le chef de l'exécutif en 2017 et leurs députés en 2020. Pour l'instant, le chef du gouvernement est choisi par un comité de nomination de 1 200 membres plutôt favorables au gouvernement chinois, et seule une partie des députés du Parlement croupion est issue des urnes.

Or, le 31 août, le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire chinoise a annoncé que le processus électoral adopté pour Hong Kong n'autorisera que deux ou trois candidatures (qui, de toute façon, devront avoir eu l'agrément du comité de nomination) ! Autrement dit, c'est le gouvernement de Pékin qui déciderait des candidats entre lesquels les électeurs pourraient choisir.

Dans une situation où, dans toute la Chine, la classe ouvrière a multiplié les grèves — alors que le droit de grève a été retiré de la Constitution — et cherche à s'organiser de manière indépendante du pouvoir ; dans une situation où l'économie chinoise connaît un ralentissement en conséquence de la crise mondiale ; dans une situation où l'on se déchire au sein de l'appareil dirigeant, le gouvernement bureaucratique de Pékin ne peut tolérer plus longtemps un « mauvais exemple » qui attiserait la volonté des travailleurs de toute la Chine d'exercer leur droit d'organisation et d'expression. Les milieux d'affaires de Hong Kong ont clairement exprimé de quel côté ils se trouvaient : Pékin a le soutien réaffirmé des chambres de commerce, de l'Association des industriels manufacturiers et de la Fédération des patrons de l'industrie de Hong Kong.

REPÈRES

Hong Kong est partie intégrante de la Chine mais était soumise à la domination britannique depuis 1847. Lors de la révolution chinoise en 1949 et de l'instauration de la République populaire de Chine, ce territoire était resté sous la domination britannique : l'accord conclu alors prévoyait sa restitution à la Chine en 1997.

Cette rétrocession a en effet eu lieu à la date prévue. Hong Kong devenait une « région administrative spéciale » et le gouvernement chinois utilisait pour désigner le régime particulier sous lequel était placé ce territoire la formule « un pays, deux systèmes ». La propriété privée des grands moyens de production et d'échanges — y compris lorsqu'ils étaient propriété étrangère — était maintenue. Le gouvernement de la bureaucratie chinoise assurait ainsi son « ouverture » à l'économie capitaliste mondiale. Ce compromis impliquait le maintien de certains droits démocratiques — ceux qui avaient été concédés par l'impérialisme britannique qui n'était toutefois pas allé jusqu'à accorder le suffrage universel aux citoyens de Hong Kong. Mais ces libertés limitées ont été utilisées par les travailleurs de Hong Kong pour constituer des organisations syndicales indépendantes.



Après nos cahiers d'été "spécial 1914-1918"

Les lendemains de la Première Guerre mondiale

Versailles, 1919 : le contexte de la "conférence — faussement appelée — de la paix"

La conférence de Versailles se réunit à partir du 18 janvier 1919 avec l'objectif affirmé par les impérialismes vainqueurs d'imposer leurs volontés aux puissances défaites. Si elle regroupe vingt-sept pays, elle est pour l'essentiel dirigée par l'Anglais Lloyd George, le Français Clemenceau et l'Américain Wilson. Ce dernier y jouera un rôle particulier, annonciateur des ambitions de son pays, nouvelle grande puissance en pleine expansion. La conférence adopte le traité de Versailles, le principal, qui prévoit de régler le destin de l'Allemagne, en l'écrasant, et prépare plusieurs autres traités qui suivront, également importants. Sur tous ces

événements qui vont marquer l'histoire du XX^e siècle, nous reviendrons dans les prochaines semaines.

Mais l'histoire a aussi convoqué à Versailles un participant que ces messieurs « les Grands de ce monde » n'attendaient certainement pas : la révolution qui gronde partout en Europe et dans le monde, après avoir porté au pouvoir en Russie les soviets d'ouvriers et de paysans-soldats, comme le développe cette semaine François Forgeue. Cette situation explosive oblige cette sorte de conseil d'administration des impérialismes vainqueurs à se transformer également — si ce n'est pas principalement — en état-major de la contre-révolution.

Par François Forgeue

Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé entre l'Allemagne, les puissances qui lui sont liées et « les Alliés » (France, Angleterre, Etats-Unis, Italie, etc.). Sur le front principal, à l'Ouest, les combats cessent. Selon la formule employée alors et qui entraîne d'innombrables variations et commentaires, « les armes se sont tuées », mais le silence qui s'établit alors est un silence de mort. Rien que pour les deux principales puissances militairement engagées à l'Ouest, la France et l'Allemagne, on décompte plus de trois millions de morts. Pour la France, cela signifie que pendant la guerre, plus d'un homme jeune (entre 18 et 30 ans) sur quatre est mort. Des parties entières du territoire sont dévastées. La richesse matérielle de la France est réduite de 25 %. Quant à l'Allemagne, « elle gît à terre, pantelante, cassée », comme l'écrit l'historien français Jacques Chastenet. Un économiste réputé, Joseph Schumpeter, grand admirateur du capitalisme, désignait comme l'une des qualités de celui-ci sa capacité à provoquer des « destructions créatrices »...

Les destructions étaient bien là, à une échelle difficilement imaginable quelques années auparavant. Mais qu'allait donc « créer » le système capitaliste à partir de ses destructions ? Rien d'autre que les conditions de nouvelles destructions, de nouvelles catastrophes terribles pour l'humanité. La « réorganisation » de l'ordre capitaliste au lendemain de la Première Guerre mondiale pavait la voie qui mènerait à la Seconde...

Il n'y avait qu'une autre voie, celle ouverte par la révolution russe, conduisant à la destruction du système lui-même qui avait provoqué la guerre, le système d'exploitation capitaliste fondé sur la propriété privée des moyens de production. N'oublions pas que le premier acte du gouvernement issu de la révolution russe victorieuse avait été, comme l'avait affirmé le socialiste américain Eugene Debs, de « proclamer l'état de paix avec l'humanité tout entière » (1).

La réponse des Etats belligérants des deux camps fut de mettre le gouvernement ouvrier et paysan de la toute jeune Union soviétique hors la loi. Dès 1918, la guerre contre-révolutionnaire menée contre le pouvoir des soviets par les armées monarchistes reçut ainsi un appui indirect (armements) et direct (interventions de troupes). En novembre 1918, ni en Russie ni là où il fallait s'opposer à l'extension de la révolution russe (en Hongrie notamment...), les armes ne s'étaient tuées.



La séance inaugurale de la conférence de Versailles, dans la galerie des Glaces du château de Versailles.

Photo AFP

Les constats de même nature que font alors deux historiens britanniques (que nous rappelons dans notre encadré) sont particulièrement illustratifs de la nature de cette situation.

La "réorganisation" de l'ordre capitaliste au lendemain de la Première Guerre mondiale pavait la voie qui mènera à la Seconde...

Ajoutons qu'en mars 1919, au lendemain de la constitution de la Troisième Internationale, un conseiller du gouvernement britannique note que « partout le bolchevisme gagne du terrain », et le Premier ministre, Lloyd George, dans une note confidentielle à son collègue Clemenceau, ne cache pas son inquiétude : « Toute l'Europe est touchée par l'esprit de la révolution. Il y a un sentiment profond parmi les travailleurs, non seulement de rejet de ce qu'étaient leurs conditions avant la guerre, mais de colère et de révolte. L'ordre social existant dans son ensemble, dans ses aspects politiques, sociaux et économiques, est mis en cause par les masses d'un bout du continent à l'autre. »

Effectivement, l'empire des Habsbourg s'est effondré ; grèves et mouvements révolutionnaires se succèdent en Autriche, à Vienne, tandis qu'en Hongrie se constitue, en mars 1919, une République des conseils ouvriers.

En France, le 1^{er} Mai 1919 connaît une ampleur sans précédent. En Grande-Bretagne, une vague de soulèvements sociaux culmine en janvier 1919 dans la grève généralisée du bassin industriel de Glasgow et dans l'organisation à l'échelle nationale d'une campagne : « Bas les pattes devant la Russie ! », qui reçoit l'appel de secteurs essentiels du mouvement syndical.

En Allemagne, l'historien Jacques Chastenet, déjà cité, écrit : « Les spartakistes bolchevisants sont maîtres de plusieurs grandes villes, ce n'est qu'hier qu'une petite troupe d'élite sera parvenue à les écraser à Berlin. » C'est par milliers que se comptent les victimes de la contre-révolution, parmi elles Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, sauvagement assassinés par les « troupes d'élite » saluées par... les autorités alliées qui supervisent alors l'Allemagne, l'affaiblissement et le désarmement, assurant le seul maintien d'une garde contre-révolutionnaire contre les ouvriers. Mais celle-ci ne peut impunément faire régner une terreur blanche contre les travailleurs les plus avancés — préfiguration de ce que fera pour tout le mouvement ouvrier la terreur nazie — que parce que les directions du Parti socialiste (SPD) et des syndicats apportent leur appui politique à l'état-major. Si la division et la violence vont faire refluer la révolution, elles ne peuvent écraser les masses...

Ces événements, d'abord européens, sont à l'arrière-plan du théâtre diplomatique qui se joue à l'avant-scène et dont les enjeux véritables sont déterminés par les nécessités de l'action contre-révolutionnaire.

La « conférence de la paix », qui va aboutir au traité de Versailles, s'ouvre au lendemain de l'assassinat de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht.

L'Allemagne sera sommée d'en accepter les conclusions.

Pour ceux qui y participent, explique l'historien anglais Eric Hobsbawm (ouvrage cité dans notre encadré), la première préoccupation est de « redessiner la carte de l'Europe, dans le but d'affaiblir l'Allemagne et de colmater le vide créé par l'effondrement des empires russe, autrichien et ottoman ». En d'autres termes, de dresser un barrage face à la révolution montante tout en faisant que les impérialismes vainqueurs — et en particulier le nouveau venu, l'impérialisme américain — s'assurent la part du lion. Les objectifs de « forger un monde préservé du bolchevisme et de réorganiser l'Europe se combinent », dit encore Hobsbawm. Mais ils s'opposent parfois, compte tenu de l'avidité de chacune des grandes puissances. C'est là le contenu des longues et difficiles négociations qui vont aboutir au traité de Versailles et à ceux qui le suivront (2).

Ni recherche des conditions d'une paix solide ni — encore moins — prise en compte du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne font partie des objectifs. C'est pourquoi le traité de Versailles et les constructions qui en découlent (comme la Société des Nations) aboutissent, comme le dit encore Hobsbawm, à un désastre (3). Il n'a été ici question que de l'Europe. Mais la révolution d'Octobre a des répercussions mondiales. Notamment, elle constitue un puissant appel aux peuples asservis par le colonialisme, comme à ceux des pays dominés par l'impérialisme. La montée du mouvement national en Inde conduit à de

violents affrontements avec les troupes britanniques : dans le Pendjab, en avril 1919, 300 manifestants sont abattus par la troupe. En mai de la même année, en Chine, de puissantes manifestations — d'abord déclenchées par les étudiants — se dressent contre les « traités inégaux » imposés à la Chine, manifestations qui sont les signes avant-coureurs de la révolution qui va déferler de 1926 à 1927.

Et aux Etats-Unis, au cœur même de l'impérialisme le plus puissant, alors qu'au nom de la lutte contre « les Rouges » une véritable terreur s'abat sur les militants ouvriers, en janvier 1919, la ville de Seattle est paralysée par la grève générale, où sont élus et fédérés des comités de grève, où les grévistes se réclament ouvertement de la révolution russe et des soviets.

Ce sont tous ces événements qu'*Informations ouvrières* abordera dans ses prochains numéros au travers des articles consacrés aux lendemains de la Première Guerre mondiale. ■

(1) Dans le discours contre la guerre pour lequel le gouvernement américain l'emprisonna pendant deux ans. Des extraits en ont été reproduits dans notre septième « cahier d'été » (*Informations ouvrières*, n° 314).

(2) Ce sont les traités annexes de Saint-Germain-en-Laye sur le démantèlement de l'ancien Empire austro-hongrois ; de Neuilly fixant les nouvelles frontières de la Bulgarie ; de Sèvres concernant l'Empire ottoman.

(3) Voir l'article du cahier n° 2 (*Informations ouvrières*, n° 309) sur la Société des Nations et l'article de Michel Sérac dans le cahier n° 8 (*Informations ouvrières*, n° 315).

ÉCLAIRAGE

Les constats de deux historiens britanniques

L'historien Edward Hallett Carr écrit : « En 1919, le facteur dominant de la politique étrangère, comme dans l'économie, c'était la guerre civile. Guerre civile dans laquelle les ennemis du régime (soviétique — NDLR) bénéficiaient d'un appui militaire, économique et moral de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, du Japon et d'autres alliés. Lorsque s'acheva la guerre contre l'Allemagne en novembre 1918, on pouvait raisonnablement penser que cette intervention allait cesser puisque son prétexte avait été la nécessité de contrecarrer des actions allemandes. » Carr poursuit en indiquant qu'il n'en fut rien et qu'en fait, « ce qui était d'abord apparu comme une guerre civile livrée sur le territoire de la Russie entre l'Armée rouge et les troupes des généraux "blancs" devenait une guerre entre le régime révolutionnaire soviétique et les principales puissances capitalistes ». Ces principales puissances capitalistes victorieuses fournissent en effet d'importants contingents, mais aussi l'Allemagne dont les « corps francs » (future armature des milices nazies) participent aux opérations contre le gouvernement soviétique.

Dans son livre *Le Court XX^e siècle*, l'historien anglais Eric Hobsbawm résume, lui aussi, la situation en disant qu'elle est dominée par « l'effondrement de nombreux régimes en Europe et l'émergence du régime révolutionnaire soviétique (...) qui agit comme un aimant pour les forces révolutionnaires dans d'autres pays ».